VOLUME XVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 JANVIER 1931 — NUMERO 33

Adresse ... ance à ... ts:
Can... - - - - $2.00
Etats-... - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UNE ENCYCLIQUE SUR LE MARIAGE

La doctrine de l'Eglise sur le mariage — Sa Sainteté dénonce la limitation des naissances, le divorce, la stérilisaton et le mariage de "compagnonnage" — Nécessité d'une préparation à la vie conjugale

Cité du Vatican. — Dans une encyclique qu'il vient d'émettre le Souverain Pontife rappelle, en la commentant en rapport avec l'actualité, la doctrine de l'Eglise sur le mariage. Sa Sainteté dénonce fortement la limitation des naissances, le divorce, la stérilisation volontaire et ces parodies modernes du mariage que sont les unions d'essai, de "compagnonnage" ou provisoires. Elle rappelle que ces pratiques constituent des fautes graves et qualifie de meurtre l'avortement.

La nouvelle encyclique contient un exposé substantiel de l'attitude de l'Eglise à l'égard du divorce. Comme grand remède à nombre de maux présents, le Souverain Pontife indique la fidélité à la vie religieuse, qui seule peut servir de base à la fidélité aux obligations des époux et aux enseignements de l'Eglise.

Sans mentionner directement ce qu'on appelle l'éducation sexuelle, le Pape toutefois s'élève contre l'éducation exagérément physiologique. Il souligne fortement la nécessité d'une préparation à la vie conjugale, ajoutant qu'on ne peut pas nier que la base d'un mariage heureux et la ruine d'un mariage malheureux se trouvent préparés dans l'âme des adolescents.

L'encyclique demande des lois civiles complètes sur les rapports de l'Etat et de la famille, affirmant que les pouvoirs civils et religieux doivent coopérer en cette matière.

Le Souverain Pontife explique le but de l'encyclique en disant que tout d'abord il est nécessaire que la véritable doctrine du Christ illumine l'esprit des hommes au sujet du mariage et, en second lieu, que les époux chrétiens, la grâce divine intérieure corrigeant la faiblesse de leur volonté, modèlent toutes leurs manières de penser et d'agir sur la pure loi du Christ, de manière à obtenir la paix véritable, et le bonheur pour eux et pour leurs familles.

L'encyclique attire l'attention sur le fait qu'un grand nombre d'hommes ignorent tout à fait ou nient impudemment la sainteté du mariage chrétien, ou même, s'appuyant sur les faux principes d'une morale nouvelle complètement perverse, la foulent trop souvent aux pieds.

Comme ces erreurs très pernicieuses et ces moeurs dépravées ont commencé de se répandre même parmi les fidèles et gagnent graduellement du terrain, ajoute le Souverain Pontife, Nous considérons qu'en vertu de Notre charge de Vicaire du Christ sur terre et de pasteur et de prédicateur suprême, il est de Notre devoir d'éloigner des pâturages empoisonnés le troupeau confié à Nos soins et de le protéger du mal.

Loi divine

Rappelant que les lois du mariage viennent de Dieu, auteur de la nature, et par la voie du Christ, Notre-Seigneur, qui a racheté la nature, le Souverain Pontife affirme qu'on ne peut soumettre ces lois à aucun décret humain ou à aucun pacte qui leur est contraire, même conclu par les époux eux-mêmes.

Il cite des paroles de saint Paul et de saint Augustin sur le but du mariage. Le mari et la femme, ajoute-t-il, accepteront les enfants avec joie et gratitude, de la main de Dieu, ils les considéreront comme un talent que Dieu leur confie non seulement pour leur propre avantage ou en vue de biens terrestres, mais pour qu'ils le lui rendent avec intérêt, le jour des comptes venu.

Fidélité mutuelle

Le second bienfait du mariage, continue le Souverain Pontife, c'est l'honneur conjugal dans la fidélité mutuelle du mari et de la femme. Et Sa Sainteté cite ici des paroles de saint Augustin affirmant que les époux ne peuvent refuser à l'un ou à l'autre d'entre eux les droits du mariage et qu'ils ne peuvent non plus accorder ces droits à une troisième personne.

Citant les paroles de l'Apôtre sur la soumission de la femme au mari, le Souverain Pontife fait observer que ces paroles ne signifient pas que la femme doit obéir à toute demande de son mari, que la femme prend place parmi les mineurs, à qui on ne permet pas habituellement le libre exercice de leurs droits parce qu'ils ne sont pas dans la maturité de leur jugement, ou à cause de leur ignorance des affaires humaines. Si l'homme est la tête, la femme, dit le Souverain Pontife, est le coeur, et de même que l'homme occupe la première place pour le gouvernement, de même la femme peut et doit réclamer pour elle-même la première place dans l'amour.

La sujétion de la femme au mari peut varier de degré et de mode suivant les différentes conditions de personne, de lieu et de temps. En fait, si le mari néglige son devoir, il incombe à la femme de le remplacer pour le gouvernement de la famille.

Le divorce

Au sujet du divorce, l'encyclique contient des commentaires d'auteurs ecclésiastiques sur la parole du Christ: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas." L'expérience démontre, dit le Souverain Pontife, que la stabilité inébranlable du mariage est une source de vie vertueuse, et par là sauvegarde le bonheur et le bien-être de la nation. Les familles sont ce que sont les individus qui les composent; il en est de même des Etats. Qu'on sache que les époux, que le lien d'or du mariage n'entrave pas mais orne et aide, doivent vouloir de toutes leurs forces que leur union, non seulement par la vertu du sacrement, mais aussi par leur esprit et leur manière de vivre, soit et demeure toujours une image vivante de cette union toute fructueuse du Christ avec son Eglise, union qu'on doit vénérer comme le gage sacré d'un amour parfait.

Au sujet de la stérilisation de ceux qui sont physiquement impropres à la procréation, ayant affirmé que cette pratique est contraire à la loi divine, le Souverain Pontife fait observer qu'on devrait dissuader ces êtres de se marier, ma's il rappelle que le corps de tout homme est sacré et qu'on ne peut donner aux magistrats publics le pouvoir de porter atteinte à l'intégrité corporelle qu'en cas de crime grave.

La limitation des naissances

Au sujet de la limitation des naissances, le Souverain Pontife fait allusion à la conférence anglicane tenue à Lambeth l'été dernier et dit: D'aucuns, s'écartant d'une tradition chrétienne ininterrompue, ont récemment jugé possible de déclarer solennellement une autre doctrine en cette matière, mais l'Eglise catholique condamne toutes ces méthodes parce que contraires à la loi de Dieu et de la nature. Quant aux pratiques abortives, après avoir rappelé qu'elles sont fautes graves, le Souverain Pontife ajoute qu'aucune circonstance, comme les conditions de santé ou de fortune, ne les excuse. Et le Souverain Pontife cite des paroles de saint Augustin à ce propos.

Parlant de ce qui tend, de nos jours, à déprécier le sacrement de mariage, le Souverain Pontife dit: Les protagonistes de nouvelles doctrines ne se laissent pas tous aller aux extrêmes d'une impudicité effrénée. Il y en a qui, cherchant un moyen terme, croient qu'il faut faire au temps présent quelques concessions quant à certains préceptes de la loi divine et naturelle. Mais ceux-là sont tout de même, plus ou moins à leur insu, des émissaires du grand ennemi qui cherche toujours à mêler l'ivraie au blé.

Nouveaux modes d'union

Après une exposition de la doctrine de l'Eglise sur l'indissolubilité du mariage, le Souverain Pontife parle des nouveaux modes d'union dont il est question de nos jours. Aux conclusions que ses avocats en tirent, il est facile de voir le mal de cet enseignement moderne, dit le Souverain Pontife. Selon eux, cette puissance génératrice, qui a pour base la nature même, est plus sacrée et a une plus grande portée que le mariage, de sorte qu'on peut l'exercer aussi bien dans le mariage qu'en dehors du mariage, même si on écarte le but du mariage, comme le veulent ceux qui suggèrent qu'une femme impudique devrait avoir les mêmes droits que ceux qu'assure la chaste maternité d'une femme légitimement mariée.

Armés de ces principes, continue le Souverain Pontife, certains hommes vont jusqu'à fabriquer de nouvelles espèces d'unions, adaptées, selon leur propre langage, au présent tempérament de l'homme et aux temps actuels, unions qu'ils appellent temporaires, expérimentales et de compagnonnage. Les partisans de ces unions ne paraissent pas soupçonner que ces projets ne participent aucunement de la culture moderne dont ils se glorifient tant, et qu'elles ne sont que d'exécrables abominations qui, sans aucun doute, réduisent les civilisés au niveau des peuples sauvages.

Le Souverain Pontife traite ensuite des maux qui s'opposent aux bienfaits du mariage. Il rappelle que tout ce qui tend à frustrer de son pouvoir naturel l'acte conjugal est une offense à la loi divine et naturelle.

Il rappelle que les époux peuvent limiter les naissances en recourant à une vertueuse continence, que la loi chrétienne permet, si les deux époux la veulent. D'aucuns, dit-il, disent ne pas pouvoir observer la continence et d'autre part ne pas pouvoir avoir d'enfants par suite de certaines difficultés. Mais aucune raison, quelle qu'en soit la gravité, ne peut rendre conforme à la nature et moralement bonne une chose qui est intrinsèquement contre la nature.

L'assistance aux mères

Le Pape conseille de "bien choisir le compagnon ou la compagne de leur vie". Il préconise l'aide de l'Etat pour les mères en ajoutant cependant: "Il nous fait peine de noter qu'il arrive trop souvent aujourd'hui que par un renversement de l'ordre naturel des choses on accorde volontiers une assistance généreuse aux filles-mères et à leurs enfants illégitimes (auxquels il faut cependant venir en aide pour éviter un plus grand mal) alors que l'on refuse cette assistance aux véritables mères ou qu'on ne l'accorde qu'avec parcimonie et comme à regret".

Ridiculisée

"Hélas! dit-il, aujourd'hui la sainteté du mariage est foulée aux pieds et ridiculisée, non pas secrètement et sous couvert, mais ouvertement et sans aucune pudeur, par la parole, par les écrits, par les pièces de théâtre de toutes sortes, par les romans amoureux et frivoles, par la cinématographie qui peint l'amour en des scènes crues, par des conférences diffusées par la radio, bref par toutes les inventions de la science moderne".

16,000 mots

L'encyclique qui est datée du 31 décembre 1930, contient 16,000 mots. Des traductions en anglais, en italien, en français, en allemand et en espagnol ont été publiées en même temps que le texte latin pour la première fois dans l'histoire des Papes. Le document se divise en trois sections: la première traite de la dignité du mariage chrétien, la deuxième, des erreurs qui s'opposent au mariage chrétien, et la troisième, des remèdes qu'il faut apporter à ces maux. C'est dans la deuxième partie de l'encyclique que le Souverain Pontife appuie le plus vigoureusement.

• • •

(Nous publierons le texte officiel français de ce document pontifical, dès qu'il nous parviendra. Nous n'en donnons aujourd'hui qu'un résumé hâtif et forcément incomplet.)

LA PROPAGANDE FAR LA RADIO

Le Soviet va installer un gigantesque poste émetteur pour couvrir tout l'ouest de l'Europe

Leningrad, Russie. — Le gouvernement soviétique se propose de submerger l'ouest de l'Europe de sa propagande, au moyen d'un gigantesque poste radiophonique émetteur. Ce poste, d'après le laboratoire central de radiophonie, sera construit près de Moscou. Il consistera en un appareil de 500 kilowatts à grandes longueurs d'onde et en un appareil de 60 kilowatts à ondes courtes. Les soviets projettent aussi de construire 11 postes émetteurs de 100 kilowatts et 38 de 10 kilowatts.

Un des postes de 100 kilowatts sera construit dans cette ville. Vraisemblablement ces 11 postes seront reliés au grand poste de Moscou.

Tous ces projets font, paraît-il, partie du plan d'industrialisation en cinq ans et leur réalisation nécessitera une dépense de quarante millions de dollars.

La presse soviétique approuve ces projets, il va de soi, et affirme, à ce sujet, qu'une propagande plus vigoureuse et plus étendue, par radio, est nécessaire.

Le recensement fédéral

Ottawa. — Le gouvernement fédéral nommera dans le courant du mois 260 commissaires pour le recensement fédéral qui commencera le 1er juin prochain. Quand ces nominations seront faites, on nommera 15,000 énumérateurs.

Nouvelles Brèves

FORT GEORGE, C.-A. — M. Alward, de Fort George, a été élu député de Fort George à la Législature de la Colombie anglaise, comme conservateur. Il a défait un fermier-travailliste et succède à M. Burden, nommé agent provincial à Londres.

OTTAWA. — La ville d'Ottawa a terminé son année fiscale avec un déficit de $150,000. Il faudra donc augmenter les taxes, a annoncé le maire Allen.

TORONTO. — M. Charles-A. Magrath annonce qu'il résignera ses fonctions de président de l'exécutif de la Commission hydro-électrique d'Ontario.

OTTAWA. — Des nouvelles de Baltimore annoncent que l'hon. Ernest Lapointe se rétablit et qu'il pourra revenir à Ottawa à la fin du mois.

MONTREAL. — Neuf mille hommes ont été employés pendant une semaine à l'enlèvement de la neige dans les rues de Montréal, à la suite d'une récente tempête.

QUEBEC. — La congestion des glaces due à une haute marée a causé une inondation de courte durée dans les parties basses de la ville et du district de Québec. Il y a eu des dommages sérieux.

OTTAWA. — M. Arsène Henry, nouveau ministre de France au Canada, est attendu à Ottawa, dans le courant du mois prochain.

QUEBEC. — Un buste de bronze de Pamphile Lemay, poète canadien qui fut pendant 25 ans bibliothécaire au Parlement, sera installé prochainement dans la bibliothèque de l'Hôtel du Gouvernement.

MONTREAL. — Le chanoine Laurent-Etienne Cousineau, économe de l'Archevêché de Montréal depuis trente ans et frère du juge Cousineau, est mort subitement.

QUEBEC. — M. Carlton-James Oliver, député libéral du comté de Brome à Québec, est soudainement décédé à sa demeure de Mansonville, à l'âge de 54 ans.

SAINT-JEAN, N.-B. — La dixième Législature du Nouveau-Brunswick commencera sa première session le 12 février.

QUEBEC. — M. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture et député de l'Islet, a été créé "Docteur en sciences agricoles", "honoris causa", avec tous les honneurs et privilèges attachés à ce titre.

WASHINGTON. — M. Woods, président du comité du chômage américain, déclare qu'il y a actuellement aux Etats-Unis entre quatre à cinq millions de chômeurs.

NEW-YORK. — John McCormack, le fameux ténor irlandais, donnera ici le 16 janvier le premier d'une série de vingt-cinq récitals. Il a l'intention de séjourner dix-huit mois en Amérique et de retourner en Irlande afin d'assister au Congrès eucharistique.

LONDRES. — On annonce que le prince de Galles et le prince George s'embarqueront pour l'Amérique du Sud, le 17 janvier. Ils se rendront à Santander d'où ils prendront le paquebot qui partira le 18.

Le cardinal Rouleau et la radio

Ottawa. — S. E. le cardinal Rouleau a encouragé fortement l'amélioration du service de la radio en notre pays. Dans une lettre adressée à un membre de l'exécutif de la "Ligue Canadienne de la Radio", il s'exprime ainsi:

"Je ne peux qu'applaudir à toute mesure tendant à améliorer le service de la radio en notre pays. Dans cette merveilleuse invention il y a un puissant moyen d'instruction et d'éducation pour le peuple. Il importe donc de bannir des programmes tout ce qui pourrait être une cause d'erreur, de vulgarité ou de danger pour l'âme populaire et de ne donner que des productions morales, philosophiques, littéraires, scientifiques ou artistiques propres à élver les pensées et à ennoblir les sentiments".

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Mesures de secours à l'agriculture — Pas question de la Coopérative obligatoire du blé

Régina, Sask. — La troisième session de la septième législature de la Saskatchewan s'est ouverte jeudi d'une façon très simple. En l'absence du lieutenant-gouverneur H.-W. Newlands, c'est le juge en chef Haultain, administrateur de la province, qui a présidé la cérémonie officielle.

Le discours du trône mentionne des secours à l'industrie agricole, mais sans spécifier quelles mesures seront prises dans ce but. Il ne parle pas davantage de la législation projetée au sujet de la vente coopérative obligatoire du grain et des autres produits agricoles.

Un programme considérable de construction de lignes de transmission électrique sera poursuivi durant l'année courante. On a déjà construit 1,096 milles de ces lignes, qui desservent 104 nouvelles localités.

Le discours du trône signale la grande somme de construction et d'améliorations de routes en 1930, mais sans dire quel sera le programme du gouvernement pour 1931. Il rappelle le retour des ressources naturelles à la province et annonce un plan qui facilitera aux citoyens de la Saskatchewan l'établissement sur les terres dont dispose le gouvernement.

Aucun groupe d'immigrants ne sera admis désormais sans l'approbation du gouvernement provincial.

En ce qui concerne l'éducation, les changements décidés à la dernière session ont été opérés et les écoles publiques sont maintenant non-confessionnelles.

On projette l'établissement d'une institution séparée pour les faibles d'esprit, une campagne vigoureuse contre le cancer et la trachéite.

La Commission du service public a pris charge du service public durant l'année écoulée et toutes les nominations sont maintenant faites par ce corps. Pour la première fois dans l'histoire de la province, les vacances dans le service civil sont annoncées publiquement et les candidats sont soumis à des examens écrits. Les employés du service civil ne peuvent prendre part aux activités politiques de partis.

AVERTISSEMENT AUX NATIONS

Une mise en garde contre le projet d'industrialisation de la Russie en cinq ans

Toronto. — Le "Toronto Globe" publie la nouvelle suivante qu'il a reçue par câblogramme spécial de Londres:

"Le président du bureau d'entente internationale contre la "troisième Internationale" vient de lancer par l'intermédiaire de la presse de Genève, un avertissement sérieux aux nations du monde contre le projet d'industrialisation de la Russie en cinq ans. Il dit entre autres choses:

"Quiconque achète des marchandises russes fournit au gouvernement soviétique les fonds qui lui sont nécessaires pour maintenir sa dictature et fomenter la révolution dans les pays qui achètent ces produits comme dans les autres; il tire parti de l'exploitation du peuple russe et augmente la disette de vivres et d'autres objets de première nécessité dont souffrent ces gens.

"Quiconque vend au gouvernement soviétique, directement ou indirectement, reçoit en échange de l'argent de provenance douteuse et contribue à la réalisation du programme de cinq ans une machine de guerre dont les ouvriers seront les premières victimes, une machine de guerre qui est dirigée contre la prospérité des autres nations."

Les progrès du catholicisme aux Etats-Unis

Paris. — M. Jean-Gérard Fleury rapporte des Etats-Unis l'aveu sur ce point d'un docteur de la religion réformée: "Dans ce pays protestant, seule la religion catholique s'épanouit. Le protestantisme en voulant expliquer tout a fait douter de tout. J'en suis arrivé à croire que la liturgie qui frappe l'imagination et les dogmes qu'on impose sans discussion, sont des auxiliaires indispensables dont nous avons eu le tort de nous démunir."

LES FUNERAILLES DE JOFFRE

Le service funèbre a été célébré à Notre-Dame de Paris — Deux cardinaux et vingt-trois évêques français y assistaient — Imposant cortège de Notre-Dame aux Invalides — Eloge funèbre par M. Barthou

Paris. — Le service du maréchal Joffre a été célébré dans l'historique église de Notre-Dame mercredi matin. S. E. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, S. E. le cardinal Binet, archevêque de Besançon, S. Exc. Mgr Maglione, nonce à Paris, et S. G. Mgr Tissier, évêque de Châlons, qu'on appelle en France l'"évêque de la Marne", ont officié. Vint-trois évêques français étaient présents à l'imposante cérémonie.

Quelque dix mille personnes ont assisté au service. Mme Joffre était à côté du catafalque et près d'elle avaient pris place le président Doumergue et plusieurs figures des plus connues.

Le cortège

Après le service, les restes du héros de la Marne ont été transportés aux Invalides au milieu d'une foule immense, contenue par deux cordons d'infanterie, qui s'étendaient de Notre-Dame aux Invalides, une distance d'environ trois milles. Des musiques militaires, aux instruments ornés de crêpe, étaient postées à intervalles de 1,000 mètres. Malgré le soleil, la température était de quatre ou cinq degrés au-dessous du point de congélation.

Des cavaliers de la Garde républicaine venaient en tête du cortège. Venaient ensuite une batterie et une musique d'artillerie, un bataillon d'infanterie, des délégations des armées alliées. Un caisson tiré par six chevaux portait le cercueil. De chaque côté du caisson marchait une compagnie d'infanterie, dont les sergents-majors tenaient les décorations du maréchal. La monture du maréchal, "Sorcière", caparaçonnée de noir, précédait le caisson.

Derrière le cercueil, outre les membres de la famille, il y avait le président Doumergue, le prince Léopold de Belgique, les ambassadeurs, le président du Sénat et celui de la Chambre, les membres du Cabinet, le corps diplomatique, les députés, les membres de la chancellerie de la Légion d'honneur, l'état-major général, les membres de cinq académies, diverses délégations et, fermant le cortège, une troupe de la Garde républicaine. On remarquait particulièrement dans le cortège, les trois maréchaux suivants: Lyautey, Franchet d'Esperey et Pétain. Plusieurs des drapeaux portés par les délégations d'anciens combattants étaient des lambeaux.

L'éloge funèbre

A l'esplanade des Invalides, le sénateur Louis Barthou, ministre de la guerre, a prononcé un éloge funèbre du héros de la Marne. Des mutilés qui ont combattu sous Joffre occupaient des places d'honneur à cet endroit.

Après l'éloge funèbre, les restes ont été déposés dans la sacristie des Invalides, non loin du tombeau de Napoléon, et ils y resteront jusqu'au parachèvement d'un mausolée qui les abritera à Louveciennes, ville où le maréchal habitait. Un cercueil de chêne sans aucune ornementation les contient. Une plaque sur le couvercle porte cette inscription: "Joseph Joffre, maréchal de France, 1852-1931."

La translation

Une foule considérable a assisté mardi à la translation des restes du maréchal Joffre de l'Ecole militaire à Notre-Dame. Cent cavaliers, dont vingt portant des torches, et une fanfare formaient l'escorte militaire. Le cortège a passé sous l'arc de Thiomphe, s'y arrêtant cinq minutes, pendant lesquelles le canon a tonné. Le général Gouraud et le ministre de la guerre, M. Barthou, ont salué le cercueil près de la tombe du Soldat inconnu. S. G. Mgr Crépin a reçu la dépouille à Notre-Dame.

ON VOTERA DES OCTROIS POUR LES FERMIERS

On s'attend à ce que l'assistance fédérale soit double ou triple de celle des provinces

Ottawa. — L'"Ottawa Evening Journal" publie la nouvelle suivante: "On n'ajoutera pas au cours de la session régulière à la somme de $20,000,000 votée par le Parlement lors de la session d'urgence pour remédier à la situation créée par le chômage, pas du moins pour les travaux mêmes auxquels cette somme a été affectée. On votera cependant des octrois, probablement beaucoup plus considérables, pour venir au secours des fermiers de l'Ouest. C'est ce qui a fait le sujet de la conférence à Winnipeg entre le premier ministre et les premiers ministres des Prairies.

"Ce que fera au juste le gouvernement fédéral ne sera décidé que lorsque les provinces auront fait connaître leurs besoins, mais on s'attend à ce que l'assistance fédérale soit de deux ou peut-être trois piastres pour chaque piastre votée par les provinces.

"On n'a pas manqué d'enquêter à l'heure qu'il est sur la situation qui règne là-bas. Il ne serait nullement exagéré de dire qu'il y a 150,000 fermiers dans le besoin. En tenant compte de ceux qui dépendent d'eux, ce chiffre s'élèverait à 600,000. De mauvaises récoltes dans certaines parties, des récoltes dépréciées par le froid ailleurs, le manque de débouchés et les prix minimes que touchent ceux qui ont été assez heureux pour obtenir une récolte quelconque, ce sont là des facteurs dont on ne cherche pas à diminuer l'importance. La part du gouvernement sera fixée d'après les demandes des provinces lorsqu'elles feront connaître leurs besoins. On a l'intention de consentir des octrois directs plutôt que des prêts; la distribution sera faite par des organismes provinciaux, mais le gouvernement fédéral exercera une surveillance vigilante."

PARIS. — La France a reconnu officiellement le nouveau gouvernement du Guatémala, issu d'une récente révolution.

LA DEPRESSION EST UNIVERSELLE

Rapport pessimisite du Bureau international du Travail — La France atteinte à son tour

Genève, Suisse. — L'année 1931 commence "sous un nuage de dépression et de chômage pratiquement universels, dit le Bureau international du Travail dans un rapport qu'il publie; pour la première fois, on perçoit en France des symptômes d'un ralentissement appréciable de son activité industrielle".

Il n'y a presque pas de pays au monde où la situation créée par le chômage ne s'est pas aggravée au cours des deux derniers mois, dit le rapport. Les causes ordinaires en sont en partie responsables, mais "ce mouvement saisonnier vient simplement s'ajouter à l'accroissement de la dépression générale".

Le Bureau du Travail prétend qu'il existe des relations étroites entre le chômage croissant et la baisse des prix. "Cet automne, dit encore le rapport, qui semble avoir pris fin avec le mois de novembre, est venu aggraver cette situation. La chute des prix est essentiellement un phénomène monétaire, mais les causes financières sont loin d'être les seules qui agissent dans la crise actuelle".

La déclaration qui accompagne la publication de ce rapport attire l'attention sur une enquête sur le chômage dont le rapport sera publié le 26 ou le 27 janvier. On a étudié entre autres questions la guerre tarifaire, la mauvaise distribution du capital et des matières premières et la difficuté éprouvée à adapter les méthodes de production aux exigences de la consommation.

Nouveau service aéropostal Montréal-Winnipeg

Toronto. — L'inauguration d'un service aéropostal rapide entre Montréal et Winnipeg, le 2 février, aura pour résultat d'abréger de 27 heures l'expédition du courrier entre Toronto et Winnipeg. Le nouveau service desservira presque toutes les villes de l'ouest, du centre et de l'est de l'Ontario. Les avions feront escale à Hamilton, à London et à Windsor.

ECHOS D'EUROPE

Grève de tisserands en Angleterre

Burnley, Angleterre. — Neuf filatures ont dû fermer leurs portes, alors que 3,500 tisserands se sont mis en grève lorsque leurs patrons leur ont demandé de se charger de deux fois plus de métiers qu'auparavant. Cette réforme a fait l'objet de nombreuses conférences sans résultats entre les patrons et les unions. Les patrons veulent que chaque ouvrier surveille huit métiers au lieu de quatre, moyennant une substantielle augmentation de salaire, mais les unions répondent que le système va priver un grand nombre d'hommes de leur gagne-pain. Il est possible que la grève s'étende à toute l'industrie du coton et affecte 200,000 hommes.

Victimes des avalanches

Grenoble. — Des avalanches dans les Alpes ont causé onze pertes de vie. Une avalanche a tué six hommes près de Besançon. Parmi les six victimes, il y a M. Théodore Webaux, un des principaux filateurs de Roubaix, ses deux fils et M. Henry Bousquet, membre du Conseil d'Etat.

Un étudiant nommé Robert Midy a été enseveli au col d'Abriès. On croit que quatre autres étudiants ont été victimes d'une avalanche près de Moutiers.

Nouveaux évêques français

Rome. — Le chanoine Henri Dutoit, vicaire général de Lille, est nommé évêque d'Arras, en succession de Mgr Julien. Mgr Suhard, évêque de Bayeux et Lisieux, succède au cardinal Luçon sur le siège de Reims. Mgr Hurault, évêque de Viviers, est transféré au siège de Nancy, vacant par la mort de Mgr de la Celle.

Le premier port de France

Paris, qui est le premier port de France — bien supérieur à Marseille pour le tonnage, — reçoit, par voie fluviale, un million de tonnes par mois, 250,000 par semaine, environ 40,000 par jour ouvrable. Il reçoit surtout des matériaux de construction, de la houille et plus de 600,000 tonnes d'hydrocarbures par an dans des bateaux-citernes.

On estime, à l'inspection générale de la navigation, que, sans la crue, le port de Paris aurait fait, cette année, 13 millions de tonnes au débarquement et de 3 à 4 millions à l'embarquement.

Les bateaux qui effectuent les plus longs trajets viennent de Hollande, par les canaux ou par la mer; d'Angleterre, de la Sarre, avec le charbon; de Strasbourg, de Lyon, de Roanne.

Plus de femmes que d'hommes en Europe

Une récente statistique allemande nous apprend qu'en Europe il y a 18 millions de femmes de plus que d'hommes. C'est en Russie que la différence apparaît la plus sensible avec un excédent de 4 millions en faveur du beau sexe. L'Allemagne vient ensuite avec 2 millions. La France arrive troisième avec 2 millions. Mais le record en l'espèce paraît appartenir au Portugal, où dans la seule capitale, Lisbonne, le nombre des femmes est supérieur de 300,000 à celui des hommes. Est-ce la raison pour laquelle on affirme que les Portugais sont toujours gais?

Le blé, problème d'ordre international

Paris. — Les milieux agricoles estiment que le problème du blé restera en suspens tant qu'on ne se résoudra pas chez les pays de grandes cultures à le régler sur le plan international. Comme presque tous les pays gros consommateurs de blé sont en même temps producteurs, tous participent au mouvement des échanges; notamment, en Europe, presque tous les Etats sont en même temps importateurs et consommateurs. Leur situation respective devant le marché mondial étant très variable, cette instabilité, perturbatrice de toutes les solutions nationales, ne pourra jamais permettre une situation internationale stable tant qu'on ne renversera pas le problème.

On remarque d'ailleurs que la France tient une place privilégiée puisqu'elle est de tous les pays européens, celui qui demande le moins à l'étranger, soit 17% de ses besoins et, si on établit une liste des pays classés par importance de consommation individuelle, la France se range en seconde place, immédiatement après le Canada, avec 7.37 boisseaux par tête.

Un innocent est libéré après 47 années de prison

Berlin. — Les autorités judiciaires viennent de libérer, après 47 ans de détention, le nommé Conrad Krause, condamné à la détention à perpétuité pour l'assassinat de sa mère. Le vrai assassin vient de faire ses aveux avant sa mort. Krause est actuellement âgé de 70 ans.

A l'Institut des Etudes américaines

Paris. — Un riche Américain, bienfaiteur de la Ville de Paris, à laquelle il a donné des collections inestimables, M. Edward Tuck, a fondé une chaire pour l'étude de la vie économique et commerciale aux Etats-Unis. Le comité France-Amérique a nommé, comme titulaire de cette chaire, M. André Siegfried, professeur à l'école des sciences politiques. Les cours commenceront le 12 janvier.

La conscription du travail féminin en Russie

Moscou. — "Pravda", l'organe officiel du parti communiste, demande la conscription des femmes qui serait l'un des moyens d'apporter une solution au problème de la main-d'oeuvre. Le journal déclare qu'il faudrait 2,000,000 de travailleurs de plus en 1931 pour mener à bonne fin les gigantesques projets d'industrialisation en cinq ans.

Qu'il y ait des femmes de disponibles, dit l'article, c'est évident, puisque dans les villes seules il y a 6,000,000 de femmes, de filles ou de mères qui ne font rien autre chose que de tenir leur maison. Le fait d'amener les femmes à contribuer à la production en les spécialisant, la solution du problème du ravitaillement, l'établissement de nouvelles pouponneries et jardins de l'enfance, voilà les meilleurs moyens de régler le problème de la main-d'oeuvre. Il faudrait en arriver à l'abolition de tous les éléments d'inégalité économique entre les hommes et les femmes; cette égalité est un héritage du passé.

LE VRAI JOFFRE

Nos lecteurs trouveront dans l'article ci-dessous un excellent portrait du populaire maréchal Joffre crayonné pendant la guerre par le rédacteur bien connu du "Matin", de Paris. M. Stéphane Lauzanne nous y présente le maréchal Joffre dans ses relations avec le soldat.

On a déjà écrit sur lui des volumes. Et pourtant on n'a rien dit. Ou, du moins, on n'a pas tout dit. C'est mon excuse pour tenter son portrait.

Le grand mérite de Joffre, c'est d'avoir été peut-être le seul à prévoir le genre de guerre auquel nous assistons, — guerre de longueur sur des fronts immenses, où la patience vaut mieux que l'audace et où la fougue vaut moins que le calcul.

Je l'entends encore me dire:

"Ce ne sont plus les généraux en chef qui désormais gagneront la bataille, ce seront les colonels et même les simples capitaines... Les combats se livreront sur des fronts de 400 à 500 kilomètres et, sur une pareille étendue, la volonté d'un seul homme n'a plus guère de prise; on ne peut plus guère combiner ou ruser. Le rôle du général en chef sera donc presque terminé lorsqu'il aura amené à point voulu sur la ligne de bataille toutes les armées qui doivent y prendre part; le rôle des colonels et des capitaines commencera dès que les premiers coups de feu auront été tirés. Ce sont eux qui décideront du sort de la lutte. Les troupes qui vaincront seront celles qui tiendront le plus longtemps, qui auront le plus d'endurance, le plus d'énergie, le plus de foi dans le succès final..."

Il me disait cela au mois d'août 1912, quelques jours avant d'aller diriger les grandes manoeuvres de Touraine, où le général Galliéni devait, pour sa part, montrer quelques-unes de ses magnifiques qualités de sang-froid et de méthode. Et les paroles de Joffre furent même, si j'ai bonne souvenance, enregistrées par le "Matin". Elles me sont en tous les cas restées gravées dans la mémoire. Et je revois, dans la pénombre de son cabinet du Conseil Supérieur de la Guerre, aux Invalides, l'homme avec son regard bleu si limpide; j'entends sa voix lente et presque basse. Jamais regard ne lut plus nettement dans l'avenir; jamais voix n'articula prophétie plus saisissante dans sa réalisation.

Jamais, non plus, dans un pays qui s'enorgueillit d'avoir eu les plus grands capitaines de l'histoire, figure ne fut plus pure. On a, à son propos, évoqué l'image de Fabius, auquel les légionnaires romains avaient décerné le surnom de "Cunctator", "le Temporisateur". Mais Joffre est plus et mieux qu'un Fabius. Il est vrai que, par sa simplicité, par sa modestie, il rappelle les premiers chefs de Rome, quand la République brillait de son éclat le plus austère et le plus radieux. Mais il a aussi toutes les qualités de notre race à nous; il en a la magnifique puissance de travail, l'inaltérable bon sens, et le goût profond de l'économie qui le rend avare du sang de ses soldats. Il aussi la clarté de l'esprit français, la bonhomie de la vie française, la foi immuable de l'âme française dans les destins du pays.

Il a, en un mot, tout ce qu'il y a de bon, de supérieur, dans l'intelligence et la pensée françaises. Et c'est pour cela que nous autres, ses subordonnés, ses combattants, nous lui avons donné l'épithète qui le résumait le mieux à nos yeux; nous l'avons appelé "notre Joffre". Oui, "notre..." parce qu'il est bien à nous, parce qu'il est bien ce que nous voulions qu'il soit...

Oh! N'allez pas croire qu'il a gagné notre allégeance parce qu'il nous passait tout et nous tolérait tout. Les coeurs des soldats, pas plus que les talus des tranchées, ne se conquièrent en cédant. Non, il ne nous passe rien et ne nous tolère rien. Rude envers lui-même, il croit pouvoir se montrer rude envers nous. La discipline n'a pas de gardien plus intraitable...

Tenez, un exemple. Nous ne sommes pas, comme les gens d'en face, des voleurs de châteaux et des détrousseurs de cadavres. Nous avons le respect des morts que nous avons couchés à nos pieds; nous aurons le respect des propriétés allemandes au jour prochain où nous les visiterons; nous ne traînerons pas des carrioles derrière nous pour rapporter du linge de Munich ou de la vaisselle de Dusseldorf. Cependant, quand au soir d'une rude journée, nous nous penchions sur le champ de bataille, il y avait une chose, une seule, que nous nous baissions pour ramasser: c'étaient leurs casques à pointes, parce qu'il nous semblait que c'était un emblème de leur brutalité et de leur hideur que nous emportions avec nous. Joffre l'a su et dans un ordre conçu dans les termes de la plus extrême sévérité, il nous a dit son blâme et sa défense formelle, absolue. C'est bien; puisque Joffre le défend, c'est que cela doit être mal. Nous passons maintenant à côté des casques à pointes qui ponchent les routes et les fossés, sans même les regarder.

Encore un autre exemple... C'est même un peu plus difficile à dire, à expliquer. Peu importe: Vous comprendrez... Quand on a été dans les tranchées des jours et des jours, quand on a accompli toute sa besogne pendant des nuits et des nuits, quand on a bien lutté, bien veillé, bien marché, bien pioché, il arrive parfois qu'on rêve des êtres aimés là bas, derrière soi, et qu'on trouve qu'il serait doux de sentir autour de son cou les bras de la femme qu'on a laissée. Alors, il y en a qui quelquefois, passant près d'une ville ou d'un centre, ont écrit, ont télégraphié, ont fait venir pendant une heure la compagne ou l'amie fidèle dont le baiser tient ensuite chaud au coeur pendant des semaines. On est des héros, mais n'est-ce pas? on n'est pas des ascètes. Or, cela non plus, Joffre ne l'admet pas. Il nous aime bien, mais il n'aime pas nos femmes. Il nous a prévenus qu'il sévirait avec rigueur si nous recherchions leur compagnie. Et, après tout, il fit bien. Au fond de notre âme, nous sentons qu'il a raison. La guerre ne se fait pas avec l'amour. Il faut cogner dur sur la horde immonde. Ne songeons qu'à notre bras; nous songerons à notre coeur plus tard.

Que vous dirai-je encore de lui? Qu'il rédige des ordres et des décisions qui sont des modèles de clarté, de brièveté, d'éloquence. Le fameux ordre du jour de la veille de la bataille de la Marne ne l'a que trop montré. Il est dommage que le grand public, que la nation ne puisse pas connaître les autres réservés aux seuls officiers, et aux troupes combattantes. La grande caractéristique des ordres de Joffre, c'est que quand on les a lus, on a toujours envie de s'écrier: "Eh! Parbleu. Oui. Il a raison". Ils sont tellement imprégnés de bon sens que personne n'a envie de discuter, que personne ne pourrait utilement discuter. Et puis, on y retrouve constamment son souci d'épargner notre vie, de ménager notre chair, de détourner de nous les balles ennemies. Je vous ai raconté l'histoire de la fermeture des lucarnes à nos képis. Ce sont jusqu'aux boutons de cuivre de nos hommes qui le préoccupent. Il les trouve trop voyants, trop brillants. Il vient de les faire passer à l'acétate de plomb, pour les brunir, les noircir. Comme disant en riant un loustic:

"Il finira par nous faire confectionner un petit brouillard individuel et enveloppant qui nous rendra complètement invisibles."

On rit, mais on est ému. Vers lui monte le dévouement total, absolu, de la plus formidable masse d'hommes qu'ait jamais armée la France. Plus tard, quand il nous aura amenés à la Victoire, le gouvernement et le Parlement pourront lui décerner toutes les récompenses qu'ils voudront, même celles qui depuis quarante-quatre ans se trouvaient abolies. Mais pour nous, il restera toujours celui que nous suivons aveuglément, celui que nous aimons filialement, il restera "notre Joffre".

Stéphanne LAUZANNE.

(Feuilles de route d'un mobilisé — 1916.)

Un pèlerinage original à Rome

Au printemps prochain, — exactement du 13 au 17 mai, — un pèlerinage grandiose emplira la Ville Eternelle. De tous les points du monde, des délégations de patrons, d'employés et d'ouvriers, accourront à Rome pour y célébrer le jubilé de la grande Encyclique de Léon XIII, "Rerum novarum". Et quel temps fut-il plus marqué que ce temps d'inquiétudes et de crises pour commémorer la charte lumineuse de la Famille, du Travail, de la Propriété, de l'Etat?

Mais ces fêtes, voulues par le Pape, n'offriront pas seulement un caractère de grandeur; elles présenteront aussi une rare et pittoresque originalité. Devant l'Homme blanc, en effet, parmi le cérémonial majestueux de la Cour romaine, on verra défiler les mineurs, les tisserands, les maçons, les menuisiers, les peintres, les pêcheurs, et des centaines d'autres, tous dans leur costume national, portant leurs insignes et leurs instruments. Et ils déposeront aux pieds du Pape les produits du travail de leur région, successivement. Ce sera donc, en toute vérité, dans les cours et les appartements du Vatican, le "monde" du travail rassemblé.

VOLUME XVIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 14 JANVIER 1931 — NUMERO 33

Les vies ne se mesurent pas à leur longueur; elles ne sont irrémédiablement courtes que si elles sont vides.
Etienne LAMY.

LA LIBERTÉ

Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes. Soyons moins découragés, mais soyons meilleurs.
OZANAM.

SOIXANTE ANS DE VIE PARLEMENTAIRE

En juillet dernier, le Manitoba célébrait le soixantième anniversaire de son entrée dans la Confédération. A cette occasion, l'on s'est efforcé de faire revivre différents aspects de cette étape de notre histoire et surtout de la période des débuts. La *Liberté* a voulu prolonger l'esprit de ces fêtes commémoratives en plaçant au frontispice de son Calendrier de 1931 le tableau des représentants de langue française à la Législature de Winnipeg depuis 1870.

C'est un document historique de première valeur qui ne manquera pas d'être apprécié du public. On comprendra sans peine qu'il nous a coûté des recherches et des démarches nombreuses pour l'établir avec toute la fidélité voulue. C'est le résumé par l'image de soixante ans de vie parlementaire. Il servira à préciser des faits et des dates qui pour beaucoup commençaient à s'obscurcir. Auprès des jeunes, il sera une leçon vivante d'histoire. Tous ces hommes publics qui, dans une mesure plus ou moins grande, ont consacré leurs talents à la défense de nos intérêts et lutté de façon méritoire pour la cause de la minorité française et catholique, ont droit à ce que leurs noms soient préservés d'un injuste oubli.

* * *

La province du Manitoba en est rendue à sa dix-huitième législature. La première, élue le 30 décembre 1870, comprenait vingt-quatre députés dont douze représentant des comtés anglais et douze des comtés français. Pour donner une idée de l'étendue des circonscriptions et du chiffre des électeurs, il suffira de dire que Saint-Boniface, Saint-François-Xavier et Saint-Norbert élurent, cette année-là, chacun deux députés. Les majorités des élus étaient forcément très restreintes et les candidats se faisaient un devoir de visiter personnellement chaque électeur. On peut affirmer que ce fut l'âge d'or du suffrage universel.

Bien que cette première législature comptât officiellement douze députés franco-catholiques, il nous a paru plus conforme à la vérité historique de n'en retenir que dix comme des nôtres: Angus McKay (Lac Manitoba), Joseph Dubuc (Baie Saint-Paul), Joseph Royal (Saint-François-Xavier Ouest), Pascal Breland (Saint-François-Xavier Est), Louis Schmidt (Saint-Boniface Ouest), Marc-A. Girard (Saint-Boniface Est), André Beauchemin (Saint-Vital), Joseph Lemay (Saint-Norbert Nord), Pierre Delorme (Saint-Norbert Sud, George Klyne (Sainte-Agathe). Cette liste comprend quelques noms dont l'allure n'a rien de français; mais leurs propriétaires, bien que d'origine écossaise, ou autre, étaient considérés comme des franco-catholiques.

De ces pionniers du parlementarisme manitobain, un seul survit: M. Louis Schmidt, aujourd'hui âgé de 86 ans, qui habite la Saskatchewan depuis 1880. On sait qu'il avait été secrétaire de Riel et membre du Gouvernement provisoire de la Rivière Rouge.

Joseph Royal fut élu président de l'Assemblée législative et Joseph Dubuc fut choisi pour proposer la réponse en français au discours du trône. Il parla avant son collègue chargé de la réponse en anglais, et c'est ainsi que le premier discours de la première séance parlementaire au Manitoba fut prononcé dans notre langue. Celle-ci demeura d'ailleurs officielle à la Chambre jusqu'en 1890.

* * *

Le nombre des circonscriptions électorales demeura le même jusqu'en 1883, mais elles subirent de nombreux remaniements. La population de langue anglaise prenant rapidement le dessus, l'équilibre des forces parlementaires entre les deux groupes fut vite rompu. Les députés français ne sont plus que neuf en 1874, sept en 1878 et six en 1879. Ils se maintiennent à ce chiffre en 1883 et 1886, bien que la Chambre se compose alors de trente-et-un membres, et même en 1888 avec un total de trente-huit; mais ils sont réduits à quatre en 1892 et à trois en 1896 et 1899. La députation française varie ensuite de trois à cinq jusqu'en 1915, année où elle remonte à six, pour retomber à quatre en 1920. Depuis 1922, elle se maintient à cinq unités sur une Chambre de cinquante-cinq.

On trouvera ci-contre la nomenclature complète de ces parlementaires, avec les dates de leurs états de service comme députés ou comme ministres. Plusieurs noms mériteraient d'être soulignés de quelques brefs commentaires, mais cela nous entraînerait trop loin. Notons simplement cette particularité: l'hon. Albert Préfontaine et M. Joseph Bernier sont actuellement les deux plus anciens membres de la législature. Le député de Saint-Boniface y est entré pour la première fois en 1900 et le ministre de l'agriculture en 1903. En tenant compte des deux sessions où ils ont été tenus à l'écart, M. Préfontaine a siégé jusqu'ici vingt-cinq ans et M. Bernier vingt-deux ans. Le cas de l'hon. P.-A. Talbot, qui représente La Vérendrye depuis plus de quinze ans sans interruption, est aussi digne de mention, comme celui de l'hon. sénateur Bénard, dans la vie publique depuis 1907.

Parmi les disparus, rappelons quelques-unes des carrières les plus longues: Royal, vingt-trois ans; Girard, vingt-deux ans; Larivière, vingt-et-un ans.

* * *

Comme il fallait se borner, l'illustration du Calendrier de la *Liberté* ne reproduit les traits que des membres du Conseil législatif et de l'Assemblée législative. Il va sans dire que le tableau de notre représentation politique depuis 1870, pour être complet, devrait embrasser les députés fédéraux et les sénateurs.

Le premier à représenter le comté de Provencher à Ottawa fut Pierre Delorme, qui resta en même temps député provincial de Saint-Norbert. Louis Riel, deux fois élu et deux fois expulsé, ne put siéger. Entre ces deux élections, il consentit à s'effacer en 1872 en faveur de Georges-Etienne Cartier battu à Montréal, qui devait mourir l'année suivante. Joseph Dubuc ne fit qu'un bref séjour à Ottawa, appelé sur le banc qu'il devait illustrer plus tard comme juge en chef du Manitoba. Joseph Royal lui succéda et retint son mandat jusqu'en 1888, époque à laquelle il fut nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. Puis ce furent A.-C.-C. Larivière, Joseph-Ernest Cyr, et le député actuel, M. Lucien Beaubien, qui siège depuis 1921.

Les Canadiens français du Manitoba ont eu constamment, depuis 1870, un représentant au Sénat. Le premier fut Marc-A. Girard, qui cumula cette fonction avec celles de ministre et de premier ministre provincial. Son successeur, T.-A. Bernier, occupa le poste pendant seize ans. Vinrent ensuite Noé Chevrier et A.-C.-C. Larivière. Depuis 1917, l'hon. Aimé Bénard est notre sénateur. A noter que sur ces cinq membres de la Chambre Haute, Noé Chevrier, qui siégea de 1909 à 1911, fut le seul appartenant au parti libéral.

Pour apprécier d'un mot l'histoire de ces soixante années de vie parlementaire, on peut dire des Canadiens français du Manitoba que, fidèles à l'exemple de leurs ancêtres du Bas-Canada, ils ont largement contribué à établir dans leur jeune province le gouvernement responsable et le bon fonctionnement de la chose publique.

Donatien FREMONT.

LÉGISLATEURS FRANÇAIS AU MANITOBA DEPUIS 1870

Conseillers législatifs, ministres, présidents de l'Assemblée législative

Les trois membres du Conseil législatif, l'hon. Salomon Hamelin, l'hon. François Dauphinais et l'hon. James McKay, ont occupé leur charge jusqu'à l'abolition du Conseil, en 1876.

Sir Joseph Dubuc: Baie Saint-Paul, 1870-74; Saint-Norbert, 1874-78; solliciteur général, 8 juillet-2 décembre 1874; président de la Chambre, 1875-78; juge en chef du Manitoba, 1903-09.

Hon. Marc-A. Girard: Saint-Boniface Est, 1870-74; Saint-Boniface, 1874-78; Baie Saint-Paul, 1879-82; trésorier provincial, 1870-72; premier ministre, 8 juillet-2 décembre 1874; secrétaire provincial, 1874-75, 1879-81; ministre de l'agriculture, 1881-83.

Hon. Joseph Royal: Saint-François-Xavier Ouest, 1870-79; président de la Chambre, 1871-72; secrétaire provincial, 1872-74; ministre des travaux publics, 1874-76; solliciteur général et secrétaire provincial, 1876-78; ministre des travaux publics, 1878-79; lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, 1888-93.

Hon. Pierre Delorme: Saint-Norbert Sud, 1870-74; Saint-Norbert, 1878-79; ministre de l'agriculture, janvier-juin 1879.

Hon. Charles Nolin: Sainte-Anne 1874-79; ministre sans portefeuille 1875-78.

Hon. A.-C.-C. Larivière: Saint-Boniface, 1878-88; secrétaire provincial, 1881-83; ministre de l'agriculture, 1883-86; trésorier provincial, 1886-87.

Hon. Maxime Goulet: Saint-Vital, 1878-79; La Vérendrye, 1879-83; ministre de l'agriculture, 1880-81.

Hon. James-E.-P. Prendergast: La Vérendrye, 1885-88; Woodlands, 1888-92; Saint-Boniface, 1892-96; secrétaire provincial, 1888-89; juge en chef du Manitoba depuis 1930.

Hon. Joseph Burke: Saint-François-Xavier, 1886-88; secrétaire provincial, 1887-88.

Hon. Joseph Bernier: Saint-Boniface, 1900-03, 1907-15 et depuis 1920; secrétaire provincial, 1913-15.

Hon. Albert Préfontaine: Carillon, 1903-14, 1915-20 et depuis 1922; secrétaire provincial, 1923-27; ministre de l'agriculture, depuis 1925.

Hon. P.-A. Talbot: La Vérendrye, depuis 1915; président de la Chambre, depuis 1922.

Membres de l'Assemblée législative

Louis Schmidt: St-Boniface Ouest, 1870-74; Saint-François-Xavier Est, 1878-79.

Pascal Breland: Saint-François-Xavier Ouest, 1870-74.

Joseph Lemay: Saint-Norbert Nord, 1870-74; Saint-Vital, 1874-78.

André Beauchemin: St-Vital, 1870-74.

Georges Klyne: Ste-Agathe, 1870-74.

Angus McKay: Lac Manitoba, 1870-78.

Félix Chénier: Baie St-Paul, 1874-78.

Alphonse-F. Martin: Sainte-Anne, 1874-79; Morris, 1886-96.

Maxime Lépine: Saint-François-Xavier Est, 1874-78.

Joseph Taillefer: Sainte-Agathe, 1878-79; Morris, 1879-83.

Alexandre Kitson: Sainte-Agathe, 1879-83.

Patrice Breland (fils): Saint-François-Xavier, 1879-83.

L.-A. Prud'homme: La Vérendrye, 1882-83, 1884-85.

Joseph Lecompte: Cartier, 1883-86.

Edmond-François Gigot: St-François-Xavier, 1883-86.

Edward Fairbanks: Baie St-Paul, 1883-86.

Joseph-Ernest Cyr: Sainte-Agathe, 1883-86.

Thomas Gelley: Cartier, 1886-92.

Roger Marion: Carillon, 1886-88; Saint-Boniface, 1888-92; Carillon, 1896-99.

Martin Jérôme: Carillon, 1892-96, 1899-1903.

William Lagimodière: La Vérendrye, 1888-92, 1899-1907.

Théophile Paré: La Vérendrye, 1892-99.

J.-B. Lauzon: Saint-Boniface, 1896-99; La Vérendrye, 1907-10, 1914-15.

S.-A.-D. Bertrand: Saint-Boniface, 1899-1900.

Joseph-H. Préfontaine: Assiniboia, 1903-07.

Horace Chevrier: Saint-Boniface, 1903-07.

Aimé Bénard: Assiniboia, 1907-14; Iberville, 1914-20.

Jacques Parent: Morris, 1914-20.

Joseph Hamelin: Sainte-Rose, 1914-27.

Joseph Dumas: St-Boniface, 1915-20.

Maurice Dupré: Carillon, 1920-22.

Arthur Boivin: Iberville, depuis 1922.

Joseph Lusignan: Manitou, depuis 1927.

Membres du Parlement fédéral

Comté de Provencher: Hon. Pierre Delorme, 1872-72; Louis Riel, 1872; sir Georges-Etienne Cartier, 1872-73; Louis Riel, 1874 (expulsé des Communes, 15 avril 1874); Sir Joseph Dubuc, 1878-79; Hon. Joseph Royal, 1879-88; Hon. A.-C.-C. Larivière, 1889-1904; Joseph-Ernest Cyr, 1904-1908; A.-L. Beaubien, depuis 1921.

Membres du Sénat

Hon. Marc-A. Girard, 1872-92; Hon. T.-A. Bernier, 1892-1908; Hon. Noé Chevrier, 1909-11; Hon. A.-C.-C. Larivière, 1911-17; Hon. Aimé Bénard, depuis 1917.

La Noël à Dog Creek

De son pied-à-terre, la Maison du Sacré-Coeur, de Winnipeg, le R. P. Joseph Chaumont, O.M.I., doit visiter onze missions indiennes, et cela, depuis de nombreuses années.

Quand la Noël arrive, se pose le problème: où la célébrer? Forcément, le missionnaire se résigne à ne choisir qu'un endroit, puisque ses missions sont éloignées de cent à deux cents milles au nord et à l'ouest de son centre manitobain, et fort distantes les unes des autres.

Le 23 décembre, entreprenant sa quarante-huitième semaine de voyages dans l'année, il se dirigea vers le côté est du lac Manitoba. Un trajet de 92 milles en chemin de fer, et de 25 autres milles en voiture le séparait de sa destination, la réserve indienne de Dog Creek. Bien tard, le même soir, le missionnaire se trouvait au milieu d'une de ses chrétientés, et, tout en réchauffant son presbytère, bâti près de l'église et de l'école, pensait aux préparatifs, à la veille du grand jour.

Cette veille se passa à trente-six besognes.

Enfin, minuit. La cloche sonne. Apparemment les foyers se sont vidés, car, en ce moment, l'église semble abriter les familles entières de la localité. L'officiant entre, accompagné de deux servants, dont l'un s'appelle Lucien Gosselin, — venu de la paroisse du Sacré-Coeur en compagnie du Père Chaumont, — et l'autre, Jimmie Paul, enfant de l'endroit. La chorale, composée principalement des enfants de l'école indienne, dirigée par la toute dévouée Mlle Antoinette Doiron, chanta la messe du second ton, avec, à l'harmonium, Mlle Kay Weber, l'institutrice de l'école indienne de Dog Creek, et, au violon, Louis Chippoway. A l'évangile, au nom de Jésus-Sauveur, le prédicateur parla en sauteux, en français et en anglais, et, au moment de la communion, près de 76 communiants s'approchèrent de la sainte Table. Suivit la messe de l'aurore, au cours de laquelle les cantiques traditionnels en sauteux furent à l'honneur.

On le comprend, après semblable fête — la troisième célébration de Noël en 21 ans, — les émotions du jour et les souvenirs de jadis enviaient le chemin des lèvres. D'autant plus que le missionnaire leur avait réservé une autre fête religieuse; il avait annoncé qu'il y aurait la bénédiction des enfants, le dimanche suivant. Il n'en fallait pas davantage pour que ses pauvres ouailles soient au comble.

Le dimanche suivant, même foule, même piété, et spectacle tout à fait édifiant: se présentèrent à la vénération de l'Enfant-Jésus, non seulement les tout-petits, mais aussi les familles, avec tous leurs membres, sans exception. Mais aussi, ainsi finissaient à Dog Creek la Noël et l'après-Noël.

Le lendemain s'opéra le retour à la Maison du Sacré-Coeur. L'Oblat à la barbe grise et son jeune servant-voyageur y revenaient pleins de vigueur et de gaieté.

Incident final. Avant de se quitter, le petit Lucien, sur l'invitation du missionnaire, et de concert avec lui, chanta le refrain d'un cantique sauteux, tel qu'il venait de l'apprendre dans sa première course apostolique en terre indienne.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Pas tout de suite

Le Devoir (Georges Pelletier):

Le discours de M. Bennett à Régina, à propos de la mévente des blés, suscite toutes sortes de commentaires. Il ne plaît guère aux gens qui eussent voulu la solution immédiate de cette difficulté, solution impossible à atteindre rapidement, quoi qu'on veuille; d'autres sont franchement désappointés et proposent à leur tour différentes solutions au même problème. Personne ne peut faire qu'en quelques semaines nos producteurs réussissent à vendre à un prix beaucoup supérieur à celui du marché présent tout le blé qu'ils ont en grenier depuis des mois. M. Bennett a proposé des marchés avec la Chine, des ententes avec la France, le retour à un régime de culture mixte, la formation d'un syndicat qui s'intéresserait à cette réforme et ferait des avances aux agriculteurs disposés à la tenter, etc. La vérité c'est que la mévente des blés canadiens tient à toutes sortes de causes indépendantes de la volonté de nos gouvernants et qu'ils ne peuvent supprimer d'un mois à l'autre. Il va de soi que l'établissement de la culture mixte dans l'Ouest canadien travaillera à la longue à empêcher que se reproduise ce qui est arrivé depuis une couple d'années. Une région qui se donne tout entière à un seul type de culture est dans une situation économique analogue à celle d'une partie de province qui ne s'occupe que d'une industrie. Vienne une crise de cette industrie ou de cette culture, et c'est le marasme. La crise des blés frappe surtout l'Ouest parce que l'Ouest s'est occupé d'abord et par-dessus tout du blé, — tout comme la crise des papiers atteint surtout les régions où l'on est presque exclusivement adonné à l'industrie du papier. La culture mixte devra éviter à l'Ouest un retour des conditions présentes, — mais cela ne se fera pas en un jour. Et ceux qui s'attendaient à ce que, d'une semaine à l'autre, M. Bennett mît fin à la mévente des blés étaient d'un optimisme démesuré. M. Bennett peut être puissant, il n'est pas tout-puissant.

Le journalisme est-il un métier?

Le Droit (Léopold Richer):

Pouvons-nous ranger le journalisme parmi les corps de métier? Peut-être, puisque tous les journalistes avouent eux-mêmes que c'est un dur métier que de commenter toutes les phases de la vie quotidienne. Le journalisme serait plutôt un art, si modeste soit-il. On définit l'art, l'application des connaissances à la réalisation d'une conception. Art libéral, le journalisme l'est par la représentation même qu'il fait de la vie de chaque jour, non pas quand il se contente d'être la photographie du fait passager, mais quand il se hausse à l'interprétation d'une tendance, à l'exposé d'une idée ou à la direction de la vie nationale. C'est par là qu'il a de si nombreux points de contact avec l'enseignement. On l'a dit souvent: le journal est l'université du peuple.

Le fouet

La Patrie (Montréal):

Quoiqu'il n'ait jamais été banni du code pénal, le supplice du fouet était depuis longtemps à peu près tombé en désuétude lorsque, il y a une quinzaine d'années, l'application en est redevenue fréquente contre les crimes de violence. Certains persistent à réprouver ce genre de supplice, qu'ils dénoncent comme un retour à la barbarie. Mais l'opinion générale, c'est que la société n'a pas d'autre moyen efficace pour se protéger contre le banditisme moderne. Un confrère a eu l'idée d'aller demander aux magistrats de la cour des sessions de la paix ce qu'ils en pensent eux-mêmes, et on ne s'étonnera pas que cinq des six juges se soient accordés à déclarer que c'est le seul moyen de réprimer les méfaits des voleurs à main armée.

Les prisons en Angleterre et aux Etats-Unis

La Tribune (Woonsocket):

Depuis quelques années, le nombre des criminels a tellement diminué en Angleterre, qu'on a fermé un grand nombre de prisons; plusieurs ont été transformées en fabriques, d'autres en maisons à logements; toutes ont été vendues parce qu'on ne prévoit pas qu'elles puissent jamais servir. Les autres prisons, qui sont encore utilisées pour loger les condamnés, offrent des places en nombre suffisant pour répondre aux exigences des temps.

Voilà la situation en Angleterre.

En est-il de même aux Etats-Unis?

Ici, toutes les prisons regorgent de prisonniers. Les pénitenciers fédéraux surtout, contiennent deux ou trois fois plus de pensionnaires qu'ils ne devraient, avec le résultat que les forçats, gênés et mal à l'aise, conspirent, se montent la tête, se révoltent et assassinent leurs gardes.

La religion de Joffre

Le Devoir (Omer Héroux):

Voici un point sur lequel il ne devrait plus y avoir de doute: le maréchal a été enterré avec tous les honneurs ecclésiastiques, après avoir, plusieurs jours avant sa mort — les journaux français sont là-dessus très explicites — reçu les derniers sacrements.

Mais un journal ontarien qui avait écrit: "Le maréchal Joffre est un protestant — l'un des rares à occuper une haute position en France", ajoutait tout dernièrement, en marquant que Joffre est mort catholique: "Joffre a été reconnu comme un protestant pendant toute sa vie. C'est à cause de cela que sa nomination comme commandant en chef des armées françaises fut critiquée en France en 1911".

La vérité — et elle a été établie par des documents officiels — c'est que Joffre appartenait à une famille catholique et qu'il a été baptisé catholique. Vers 1915 le bruit courut, paraît-il, qu'il était protestant d'origine. Le curé de Rivesalts, son village natal, publia alors la date de son baptême et spécifia que sa famille était catholique et sa mère tertiaire.

Nous n'avons, pour notre part, aucun souvenir que qui que ce soit se soit opposé à son choix en invoquant des motifs d'ordre religieux. On a souvent prétendu que c'était le général Pau, catholique notoire, qui l'avait pratiquement désigné au commandement suprême.

On peut ajouter que si les protestants, qui ne représentent qu'une assez petite fraction de la population française, n'occupent pas en France un grand nombre de hautes positions, ces positions, au moment où parlait notre confrère (le 2 janvier) étaient de choix, puisque le président de la République et le président du conseil des ministres sont tous les deux protestants: M. Doumergue est un protestant du Midi, M. Steeg, un protestant d'origine allemande assez proche, puisqu'il est fils de naturalisé.

M. Raymond Poincaré

Dans l'"Ordre", M. Emile Buré écrit un bel éloge de M. Raymond Poincaré.

"Poincaré est le héros de la bourgeoisie républicaine dont il a et les qualités et les défauts: c'est son Sauveur. Aux jours d'angoisse, aux jours de désespoir, il paraît et, par une espèce de charme inhérent à son intègre personne, il ressuscite la confiance morte. Ce n'est pas l'heure de dresser le bilan de sa vie, qui a sa lumière et qui a ses ombres; il convient seulement de se réjouir de le retrouver après l'avoir cru perdu.

"Il aime la France, il aime la République. Son tourment est de toujours bien accommoder son double amour. Il se désespère parfois en constatant que les institutions républicaines ne permettent pas de défendre aisément les intérêts français, mais son désespoir ne l'abat point. Plus la tâche de ce grand travailleur devient difficile, plus elle l'excite. Dans son horreur du gouvernement personnel, ce juriste impeccable se sert de l'instrument qu'il a en mains, dans la ferme conviction qu'avec tous ses vices éclatants, il vaut encore mieux que les autres.

"Raymond Poincaré impose le respect. Il m'est arrivé de ne point être d'accord avec lui, mais jamais, pourtant, nous ne nous brouillâmes. C'est qu'il éprouva, je le dis avec fierté, ma sincérité et mon indépendance d'esprit. Quant à moi, je ne suis jamais sorti de chez lui qu'émerveillé. Il lit tout, il voit tout, il sait tout et il garde pourtant la candeur de sa jeunesse sans aventures. Sa prudence de pensée et d'action lui est commandée par le plus rigoureux des atavismes. Il a réussi trop bien et trop vite d'abord pour avoir ensuite le goût du risque.

"Le vide qu'il laisserait, s'il devait quitter la scène politique, ne serait pas rempli de longtemps. Sa maladie a mis en inquiétude la France et tous les amis qu'elle compte dans le monde: c'est la meilleure récompense que son patriotisme pouvait souhaiter.

Nouveau supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe. — M. l'abbé Jean-Baptiste-Olivier Archambault a été élu supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe en remplacement de M. le chanoine Léon Pratte, décédé. Le nouvel élu était préfet des études depuis 1923. Il cumulera les fonctions de supérieur et de préfet jusqu'au mois de juin prochain.

De-ci de-là

La radio sur les trains

Les chemins de fer français viennent d'installer la radio sur leurs trains. Un journal de New-York, commentant cette nouvelle, regrette que l'Amérique soit restée en arrière sur ce point. L'initiative française a de quoi piquer l'orgueil de nos fiers voisins, si accoutumés à reprocher aux européens leur méconnaissance du confort et leurs méthodes arriérées.

Mais le "New York World" se plaint bien à tort. Il y a cinq ans que le Canadien National a installé la radio sur ses trains. Il est vrai qu'aux yeux des Américains nous ne comptons que pour bien peu. Mais puisqu'il s'agissait de sauver l'honneur de l'Amérique, ils auraient pu faire brèche à leurs principes de dédain. Serait-ce plutôt ignorance du rédacteur?

Ce que gagnent les écrivains américains

A l'occasion d'un récent débat qui a eu lieu au Sénat américain au sujet de la prolongation du "Copyright" au profit des auteurs, il est apparu que les écrivains à succès avaient, en Amérique, des revenus allant de $100,- à $500,000 par an.

Le record appartient à l'auteur de l'opérette "Desert Song", avec un revenu actuel de $500,000. Vient ensuite une femme, Mary Robert Rhinehart, avec $300,000 pour sa pièce "The Bat" (La Raquette". Quant à R.-C. Sheriff, l'auteur bien connu de "Journey's End", le drame joué en français sous le titre "Le Grand Voyage", ses droits d'auteurs, aux Etats-Unis, pour 1929, se sont montés à $150,000.

Un poète par 3,000 habitants

Un grand journal américain vient de faire connaître que, d'après une statistique récemment établie, il existe 40,000 personnes qui, aux Etats-Unis, exercent la profession de poète, dans l'intention de tirer leur subsistance de leurs oeuvres. La proportion est donc d'un poète par 3,000 habitants. C'est beaucoup, et il est à croire que la poésie est, pour ces amateurs, au plus, le second métier, bien qu'il y ait en Amérique une multitude de publications de toutes sortes susceptibles d'ouvrir leurs colonnes aux effusions de ces disciples d'Apollon. Car, parmi ceux-ci, on trouve beaucoup d'étudiants qui pensent pouvoir trouver dans leurs vers les ressources nécessaires pour terminer leurs études.

Il reste à savoir si cette abondance de poésie nourrit vraiment cette légion d'auteurs. Mais le certain est que, parmi ces quarante mille aèdes, il n'en est pas dix qui fassent honneur aux Etats-Unis.

L'impression invisible

Un imprimeur anglais vient de lancer l'impression invisible: on reçoit une feuille ou un livre composé de pages blanches et, si l'on désire savoir ce qui est écrit, il suffit de chauffer légèrement le papier.

Le procédé, certes, est archi-connu: chacun sait que l'encre à base de chlorure de cobalt devient visible à la chaleur. Mais jamais on n'avait cherché à l'utiliser en imprimerie, et seuls les amoureux et les espions s'en servaient dans leurs entreprises.

Voilà que la publicité s'en empare. Déjà un éditeur londonien offre de rembourser tout roman, imprimé à l'encre de chlorure de cobalt, dont le lecteur n'aura pas eu la curiosité de chauffer les pages jusqu'au bout. Quelle amère déception cela prépare à certains auteurs dont on achète, mais dont on n'arrive jamais à lire entièrement les bouquins!

Un Musée du journalisme

La collection internationale de journaux qui a été fondée à Aix-la-Chapelle en 1886, et qui ne pouvait être visitée sans autorisation spéciale, vient d'être ouverte au public. Elle comprend 150,000 journaux dans presque toutes les langues du monde. Il y a entre autres un journal esquimau, un journal spiritualiste imprimé sur papier noir. Un des principaux journaux socialistes, qui date de 1849, est imprimé sur papier rouge; un numéro de la "Gazette Populaire" de Cologne, du 31 octobre 1889, contient un compte rendu de 30 lignes, imprimé en lettres d'or, du centenaire de la firme Salomon Oppenheimer.

Ce qui est le plus doux au monde c'est d'être oublié des hommes, hormis de ceux qui nous aiment et que nous aimons. — Lacordaire.

* * *

Quand la passion entre par la porte, la raison se sauve par la fenêtre. — Le Sage.

Page Féminine

Vous vous ennuyez...

En dépit de mille activités qui sollicitent nos loisirs et des étourdissants plaisirs de notre siècle, il n'est pas rare d'entendre sur les lèvres féminines cette exclamation désabusée: "Je suis lasse de tout; tout m'ennuie!" Il est un remède à ce volontaire ennui, chères petites Madames dont la vie est tissée de tant de bonheurs que bien des pauvres vies trouveraient leur félicité dans votre superflu.

Ce remède, le voici: je cite la réponse de "Benjamin", dans la "Femme et l'Enfant", à une jeune désoeuvrée qui implore son conseil.

"Qu'est-ce que ce vague de l'âme, cette tristesse, ce pessimisme que vous appelez votre ennui? Vous ne savez que faire de votre liberté; vous ne pensez qu'à vous en votre confortable et large existence, la moindre contrariété vous est un drame. Avec votre famille, vos relations sont cordiales, aimables; mais vous voulez en ignorer ce qui pourrait compliquer par quelque changement, votre petit "train-train" ordinaire.

De ce fait, n'est-ce point vous-même qui créez la monotonie de votre vie? Par ce regard fixé sur vous uniquement, ne forgez-vous pas, heure par heure, ce prodigieux ennui, lequel, non seulement "naquit un jour de l'uniformité", mais qui, tous les jours nait, plus rongeur, de l'égoïsme?

Que faut-il pour secouer cet ennui jusqu'à ce qu'il ait cessé d'être?

Ne plus vous regarder vivre, mais porter tous vos regards vers ceux qui ont besoin de vous, vers les plus misérables surtout; regardez vivre les travailleurs, les isolés, les sans-ressources, les souffrants, les orphelins: c'est bien plus intéressant et attirant que votre petite personne qui n'a besoin de rien.

Enchainer, par des devoirs, votre liberté qui vous gêne, mettre votre activité et votre bon moral à la disposition de votre famille, et de ceux qui dépendent de vous.

Votre existence vous pèse? Débarrassez-vous-en vite en la prodiguant aux autres. Vos journées sont longues? Coupez-les en multiples morceaux, par maintes occupations utiles ou charitables. Et vingt-quatre heures ne vous seront plus rien.

Dès lors, votre vie ne vous appartenant plus, votre âme et votre coeur étant partis dans le magnifique envol des générosités et de l'oubli de soi, votre temps étant prisonnier de toutes vos activités, où voulez-vous que l'ennui désormais trouve le moindre gîte, la moindre fissure pour glisser jusqu'à vous?... Il est occis définitivement — et la joie a pris toute sa place.

Cette joie, ce bonheur de vivre, cette activité optimiste d'une volonté qui a confiance en la Providence, veillant sur le moindre effort, ce sera votre plus précieux apport au foyer conjugal, ce sera sa vie assurée.

Tandis que si vous y apportez votre ennui, quelle catastrophe!"

MERE-GRAND.

ETRE BIEN MISES

Je me rappelle qu'un jour, pendant un cours d'enseignement ménager traitant de la propreté de la mise, notre maîtresse nous disait:

— N'oubliez pas, mesdemoiselles, qu'on juge une femme par sa coiffure et ses chaussures.

Réflexion juste et vraie qui devrait être mise en pratique par toutes les femmes sans exception.

Car, ordinairement, une femme soigneuse quant à sa coiffure, et à ses chaussures, l'est aussi de sa mise en général.

Ne vous est-il jamais arrivé de rencontrer de ces femmes échevelées dont la tête ressemble, à s'y méprendre, à un dos de porc-épic et dont les chaussures éculées et sales font penser à des savates centenaires?...

Il y a, de par le monde, de ces types de femmes bizarres qui n'ont été faites, on peut du moins le supposer, que pour se mal vêtir, se mal coiffer et se mal chausser.

Et, si vous faites quelques remarques sur leur mise singulière, elles vous répondront avec une insouciance qui révolte:

— Oh! moi, je ne suis pas "fière".

Quand elles ont prononcé les mots fatidiques, elles se croient absoutes.

Ces femmes-là ont tellement peu le sens de la propreté, qu'elles vont jusqu'à trouver vaniteuses celles qui ont une mise soignée comme toutes les femmes de coeur et intelligentes doivent avoir.

Car, qu'on le sache bien, être bien mise est loin d'être une vanité, c'est une perfection.

La propreté est une grande qualité chez une femme.

Souventes fois l'on entend dire:

— Etre bien habillée, c'est bon pour les dames qui n'ont rien à faire, pour celles qui n'ont qu'à commander.

Mais être bien habillée ne veut pas dire être vêtue avec recherche ou avec luxe. Etre bien habillée signifie être vêtue avec goût et propreté.

Il y a des femmes qui ressemblent à des comédiennes de cirque forain ou à des tziganes, tant elles sont couvertes d'oripeaux, pour ne pas dire de lambeaux.

Je me demande comment une femme quelque peu sensée peut souffrir d'être vêtue négligemment et aussi malproprement.

Il faut avoir un sans-gêne inexplicable pour se présenter devant son mari — et les personnes susceptibles d'arriver au moment où l'on s'y attend le moins, dans une tenue qui ferait rougir la plupart des femmes, des femmes de coeur, bien entendu.

L'essentiel pour être bien mise, ce n'est pas de porter des vêtements bien coûteux, mais des vêtements bien faits et propres.

Une simple robe de costume habille très bien une femme si elle est faite avec goût et si elle est nette.

Et, quand la robe est sale, mais on la lave, c'est simple et ça prend si peu de temps et si elle se déchire, on la reprise ou on la répare d'une autre façon.

Beaucoup de ces femmes toujours mal vêtues prétextent qu'elles ont trop d'ouvrage pour se tenir proprement.

C'est une raison absurde, car il ne manque pas de femmes qui ont à prendre soin d'une famille nombreuse et qui trouvent moyen de se tenir convenablement et de donner à leurs enfants tous les soins qu'ils requièrent.

Certaines femmes ont tellement la manie de la malpropreté, que même si on leur offrait un fort montant pour les faire se corriger, elles le refuseraient.

Il me semble que la seule vue d'une femme propre devrait inciter celles qui ne le sont pas à l'imiter.

Qu'y a-t-il de plus beau et de plus aimable qu'une femme dont la coiffure est disposée avec goût et dont la robe et les chaussures reluisent de propreté?

C'est le beau plumage qui fait le bel oiseau, dit un vieux dicton. Vêtons-nous décemment d'abord et proprement ensuite. Sachons aussi disposer notre coiffure de manière qu'elle encadre joliment notre visage et lui donne cet air de distinction que l'on recherche.

Puis, n'oublions pas nos chaussures. Cirons-les ou au moins, enlevons-y, chaque matin, les poussières adhérentes.

Quand cette bonne habitude sera prise, on aura vite fait de se rendre compte que ce petit travail est loin d'être une corvée.

Et vous, petites mesdames qui avez un mari, n'avez-vous jamais songé que si vous êtes toujours bien mises, le mari ne vous en aimera que plus, parce qu'il vous trouvera plus jolies?... Voilà une petite suggestion que je m'en voudrais de ne pas vous faire avant de mettre à cet article un point final.

CLAUDETTE.

(L'Action Catholique)

Une femme "réparée" en deux heures

L'Association des coiffeurs et cosmétologistes américains, dont les membres s'intitulent eux-mêmes "beauticians", a tenu le mois dernier un congrès à Washington, dans le but d'unir tous les instituts de beauté en une seule organisation capable de marcher de pair dans le pays avec les sociétés savantes et les groupements d'industriels.

Une démonstration sensationnelle a été effectuée au cours du Congrès: une femme âgée, aux cheveux gris et ternes et à la peau brunâtre, parut sur une estrade et fut confiée aux soins d'experts. Deux heures plus tard, ses cheveux étaient brillants et magnifiquement ondulés et sa peau rivalisait de beauté et d'éclat avec ses cheveux. Ses yeux avaient repris le lustre de la jeunesse. C'était une femme "réparée".

Avec cet exemple sous les yeux, le Congrès proclama que la tâche des "beauticians" était de bannir la tristesse du coeur des femmes âgées ou d'âge moyen et de leur restituer leurs charmes physiques disparus.

CHRONIQUE MEDICALE

Les inhalations

Qui peut se vanter de passer l'hiver sans un rhume? Très heureuses serez-vous si vous évitez durant ces mois froids les petites pharyngites ou laryngites si fréquentes! Pour le cas où vous ne résisteriez pas à une irritation plus ou moins accentuée des premières voies respiratoires, rappelez-vous, chères lectrices, les bons effets de l'inhalation.

Les vapeurs chaudes et chargées d'antiseptiques vont pénétrer dans toutes les anfractuosités des voies respiratoires et y remplir un rôle décongestionnant et purifiant. C'est encore aux inhalations que vous aurez recours dans le cas d'une sinusite du frontal ou du maxilaire, cavités si difficilement accessibles à tout autre procédé.

• • •

Comment faire un inhalation? Ce n'est pas difficile si vous possédez un inhalateur. Peu importe la marque; il est bon si les vapeurs sont effectivement canalisées vers le nez et la bouche sans dispersion. Si vous n'avez pas d'appareil spécial, qui vous empêche de construire un cornet de carton dont la partie large couvrira un bol ou une casserole et la partie effilée protégera les yeux et le front?

Petite précaution: ne pas prendre d'inhalations trop chaudes, du moins au début. En effet, les vapeurs brûlantes déterminent parfois des quintes de toux chez les enfants ou les personnes non habituées.

• • •

Dans le bol ou la casserole, vous avez mis de l'eau chaude et même très chaude. Vous allez y ajouter une cuillerée à café d'un mélange. Que sera ce mélange? Pour certain, ce sera de la teinture d'eucalyptus et de la teinture de benjoin à parties égales. Dans d'autres cas, quelques gouttes d'alcool camphré seront plus indiquées. Voilà deux bonnes formules, et je dirai presque que le choix vous en est laissé libre.

Il est bon de renouveler l'inhalation 4 à 5 fois par jour. Pour que l'action en soit plus active et, en tout cas, non compromise, vous éviterez le froid pendant le quart d'heure qui suit la séance d'inhalation.

Secrétaire d'Etat

Mlle Alice-Lee Grosjen, âgée de vingt-quatre ans et d'origine française, vient d'être nommée secrétaire d'Etat en Louisiane. C'est la première fois qu'une telle fonction est occupée par une femme.

Si j'étais riche

Si j'étais riche, je voudrais
Acheter le ciel plein d'étoiles,
Et puis, à maman je ferais
Une belle robe de voiles!

Et j'y sèmerais les fleurs d'or
Qui, dans l'azur des nuits, fleurissent...
Il me faut avoir un trésor
Pour que mon désir réussisse.

N'est-ce pas, ce serait joli
Une robe tout en lumière
Qui déroulerait dans ses plis
Les clartés de la nuit entière?

Sur le corsage, on poserait
Les étoiles, les plus petites;
Puis on se servirait, après,
Des plus grosses. Vite, bien vite.

On en ferait pleuvoir des tas
Sur les volants et sur la traine...
Habillée ainsi — n'est-ce pas? —
Maman aurait l'air d'une reine.

Alors, quand on demanderait:
"Cette belle robe de flamme,
Qui vous la donne?" Elle dirait:
"C'est mon petit garçon, Madame!"

Paul GRAVOLLET.

SALADE ET POMME D'OR

Il y avait une fois un pauvre bûcheron qui habitait à l'orée d'un grand bois. Il avait deux fils, Pierre et Jean, et une fille, Lina, qu'il aimait beaucoup. Un jour, venant d'abattre un arbre, il aperçut un petit rossignol qui chantait à merveille. Le bûcheron se dit: "Je vais l'apporter pour mes enfants", et il saisit l'oiseau qui ne fit aucune résistance. A la maison, les enfants s'amusèrent beaucoup avec cet oiseau. Le lendemain, le bûcheron vit un autre rossignol, s'en empara sans qu'il fit plus de résistance que l'autre. Le soir, à la maison, il donna le premier oiseau à Pierre et le second à Jean.

Un jour que le fils du roi vint à passer chez le bûcheron, il aperçut les deux rossignols et vit avec émoi qu'ils avaient quelque chose d'écrit sous l'aile droite; il lut: "Celui qui mangera mon coeur deviendra roi." — "Celui qui mangera ma tête aura toujours vingt louis d'or dans sa poche." Ayant vu cela, il dit au bûcheron: "Demandez à vos fils s'ils consentent à me faire cuire les deux rossignols pour demain; s'ils y consentent, j'épouserai votre fille".

Le soir, le père raconta à ses fils ce que le prince lui avait demandé. Ils consentirent, mais à condition de plumer eux-mêmes leurs rossignols. En les plumant, Pierre et Jean virent ce qu'ils avaient d'écrit sous l'aile droite. Pierre, voulant devenir roi, mangea le coeur de son rossignol, et Jean, la tête du sien.

Le lendemain, le fils du roi se rendit à la cabane du bûcheron, se mit à table dans l'espoir de manger les deux rossignols, et il commença par en chercher la tête et le coeur. Mais il ne les trouva pas. En proie à une violente colère, il dit au bûcheron: "Si vous voulez que j'épouse votre fille, renvoyez Pierre et Jean, et qu'ils ne reviennent plus jamais ici!" Les deux enfants partirent alors en se disant qu'ils vivraient heureux, avec leurs dons.

Un jour qu'ils passaient sur le pont d'une ville, ils entendirent un crieur public qui disait: "Le roi promet sa fille en mariage à celui qui soulèvera le pont de la ville à cinquante pieds en l'air. Quelle aubaine, songèrent-ils. Pierre dit à Jean d'essayer le premier. Jean essaya de soulever le pont, mais ce fut bien inutilement.



Le Coin des Enfants

Pierre prit le pont au bout de ses bras, escalada la rive et le souleva le cinquante pieds en l'air.

Le roi émerveillé donna sa fille en mariage à Pierre. Découragé, Jean s'en fut en filant droit devant lui. Un soir il entra dans une auberge de campagne tenue par une vilaine sorcière. Le lendemain matin, la vieille aubergiste trouva cent francs sous l'oreiller de Jean. Elle les prit et les porta à Jean, en lui demandant s'il n'avait pas perdu cent francs. Jean regarda, mais il avait ses cents francs dans sa poche; et tous les matins ce fut la même trouvaille.

Un jour, la sorcière se dit: "Ce garçon doit avoir un don, il faut que je le lui ôte". Le soir, elle servit à Jean du vin si capiteux qu'il perdit la raison.

Elle lui en donna encore, mais cette fois avec un vomitif. Aussitôt Jean se mit à vomir et il vomit la tête de son rossignol; la vieille — horrible spectacle — s'en saisit et l'avala tout rond. Elle eut aussitôt le précieux don à son tour. Désolé, découragé, Jean s'enfuit en jurant bien de se venger. Mais ayant porté la main à sa poche, il vit qu'il lui restait encore cent francs. Il alla acheter un carosse et deux chevaux, et partit pour faire le tour d'une grande forêt. Là, il rencontra un chasseur qui avait un vieux fusil et qui proposa à Jean de l'échanger pour son carosse.

Indigné, Jean lui dit: "Changer pour ce vieux fusil, jamais. — Mais sachez que mon fusil tue tout ce que vous tirez." Jean finit cependant par consentir.

Il quitta ses chevaux et s'en retourna à l'auberge. Il voulait faire rendre la tête de son rossignol. Comme il y avait bien du monde, le soir, il se coucha saoul comme un pot, le fusil sous son oreiller.

La sorcière vint pour s'emparer de son fusil; elle fit placer Jean dans un ballon avec ordre de le diriger vers la mer. L'air frais de la nuit réveilla Jean, qui saisit la corde de la soupape qu'il fit jouer, ce qui ramena le ballon à cinquante pieds de terre. Lachant alors la corde de la soupape il se jette en bas et tombe au milieu d'un champ de salade.

Il en mange une feuille et il est métamorphosé aussitôt en un beau poulain. Il parcourt le champ, s'approche d'un pommier et y cueille une belle pomme qu'il mange, ce qui fait de lui un garçon plus joli que jamais.

"Ces pommes-là vont me servir", se dit-il. Il en prit une dizaine avec une brassée de salade et regagna l'auberge.

La sorcière vit qu'il tenait quelque chose dans ses bras, qu'il déposa à l'entrée du jardin.

Il entra dans sa maison et se mit à causer avec la sorcière, tout en regardant par la fenêtre. Aussitôt la vieille appela sa servante et lui ordonna d'aller chercher ce que Jean avait déposé à l'entrée du jardin. La servante trouva la laitue, en prit une feuille, qu'elle mangea. Aussitôt elle fut changée en une pouliche, qui fit le tour de la maison au galop et rentra à l'écurie.

La sorcière appela ensuite une belle princesse qui était captive et lui dit d'aller chercher le paquet. Ainsi que la première elle goûta de la salade, devint jument et alla dans l'écurie.

La sorcière n'y tenant plus, partit à son tour et fut changée, elle aussi, en une vieille jument. Jean prit aussitôt un rondin, tapa sur la jument et lui fit rendre la tête de son rossignol. S'étant enfin emparé de ce précieux objet, il partit ensuite pour aller inviter Pierre qui était devenu roi, ainsi que l'on sait.

Pendant ce temps, la sorcière trépassa. Le lendemain arriva et Jean lui dit: "Je vais aller à l'écurie et revenir avec la plus belle princèse du monde"; ce qu'il fit. Ils se marièrent ensuite, Jean reprit l'argent que la sorcière lui avait volé, et ils vécurent heureux toute leur vie.

La joie de patiner

Se sentir emporté avec la rapidité de la flèche et avec les gracieuses ondulations de l'oiseau dans l'air, sur une surface plane, brillante, sonore et perfide; s'imprimer à soi-même, par un simple balancement du corps, et, pour ainsi dire, par le seul gouvernail de la volonté, toutes les courbes, toutes les inflexions de la barque sur la mer ou de l'aigle planant dans le bleu du ciel, c'était pour moi et ce serait encore, si je ne respectais pas mes années, une telle ivresse des sens et un si voluptueux étourdissement de la pensée que je ne puis y songer sans émotion.

LAMARTINE.

La joie de glisser

La file se lance sur la glace, avec des cris, des rires, des piaulements, comme un train de plaisir qui part...

Tant pis pour les grincheux. Ici, quand on culbute, le mot d'ordre est de trouver cela drôle. On compte les fonds de culotte qui n'ont pas l'air de s'être assis dans la farine...

Cinq ou six pas de course précipités, puis un claquement sec du talon gauche pour donner l'élan au pied droit; et mon galopin file comme une flèche. Quelle aisance! Quelle grâce même! Tantôt les pieds joints, "en chandelle"; tantôt accroupi, faisant "la petite bonne femme"; tantôt sur un pied, le corps en avant, comme le génie de la Bastille. Il a beau avoir le nez rouge, les oreilles sales, les mains gercées, il est joli et on l'admire.

Jean RICHEPIN.

JASMIN...

(Suite)

"Je restais quelquefois une semaine sans voir un être humain... Ah! cette solitude affreuse, il faut être un saint ou un fou pour la supporter! Certes, je n'avais rien à faire, mais j'aurais préféré travailler seize heures par jour. Je recevais de temps en temps la visite d'un architecte ou d'un émigrant qui venaient songer gravement devant les écriteaux plantés dans l'herbe et qui portaient déjà des noms ronflants: Avenue Montcalm... Avenue des Bouleaux... Avenue de l'Espérance... Quand on organisait une foire à Melville, je voyais apparaître les lourdes silhouettes de quelques fermiers aux visages tannés, et je m'installais gravement derrière mon guichet.

"Pour être moins seul, je m'étais procuré, non sans peine, un chien, un splendide terre-neuve que j'avais baptisé "Bretagne", en souvenir de la province aux visages si divers qui m'avait vu naitre. Quand je m'ennuyais trop, je tenais d'interminables discours à Bretagne, qui me regardait avec pitié, ne comprenant pas, sans doute, une telle dépense de paroles inutiles.

"Ah! si je n'avais pas été pétri d'amour-propre, j'aurais laissé là Jasmin et ses nombreuses distractions et j'aurais pris le premier bateau pour la France. Enfin, au bout de deux mois, je touchai mes premiers appointements. L'été était à son apogée, et, le soir, j'apercevais parfois la lueur rouge d'un feu de prairie roulant à l'horizon morne. Je ne savais que faire de cet argent, et il ne me causa aucun plaisir... Comme on se blase vite, n'est-ce pas?

"Le lendemain, un brave propriétaire des environs, Pancrace Villemain, pénétrait dans la gare:

"— Plait-il... un billet pour Prince-Albert...

"Je m'empressai, ravi de cette aubaine. L'homme continua:

"— Tu es du Vieux-Pays, toi aussi... alors il faut s'aider entre compatriotes. Eh bien! sois prudent. Tout le monde sait dans la région que tu as reçu une belle somme.

"— Tout le monde! répétai-je, effaré, mais il n'y a personne...

"— On croit ça...

"Il refermait avec calme sa bourse de cuir:

"— Tu comprends, l'argent est plus rare qu'on ne le dit... surtout par ici et l'argent c'est toujours bon à prendre. Alors méfie-toi... Le premier chef de gare, celui que tu remplaces, est mort assassiné au bout de trois mois de séjour à Jasmin.

"Jasmin... nom fleuri et parfumé... ile déserte au coeur de la prairie... j'ignorais ce lugubre détail que Pancrace Villemain trouvait tout naturel.

"— Ne te tourmente pas; je connais bien d'autres chefs de gare qui sont passés par là.

"Après le départ du train, je me sentis plus angoissé que je ne l'avais jamais été... Assassiné!... Ce mot sonnait à mes oreilles. Je vérifiai ma carabine, mon revolver et mes poches; j'avais peur, maintenant, de voir surgir une silhouette sur les étranges trottoirs de Jasmin.

"Deux jours passèrent dans une atmosphère d'orage qui n'éclate pas. J'achevais mon diner lorsqu'un coup vigoureux ébranla la porte de la gare... Je m'avançai, la main glissée dans la poche où dormait mon revolver.

"Un inconnu était là, demi cow-boy demi Peau-Rouge... plutôt sinistre d'apparence. Dans un anglais effroyable, il me dit:

"— Je veux aller à Edmonton; donnez-moi un billet.

"— Edmonton... Vous pouvez repasser, Monsieur... Le train pour cette direction n'arrive que demain matin, à huit heures.

"— Tant pis, alors... Je ne puis retourner chez moi cette nuit... j'habite à neuf milles d'ici... Je vais coucher sur le banc de la salle d'attente...

"Dans toutes les gares du monde, il est admis que les voyageurs peuvent y attendre leur train... Je dus m'incliner, mais j'éprouvai un petit frisson désagréable.

(A suivre)

La reconnaissance parfume les grandes âmes; elle s'aigrit dans les petites. — Fontenelle.

L'EVANGILE

IIe dimanche après l'Epiphanie

(S. Jean, II, 1-11)

En ce temps-là, il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité à ces noces avec ses disciples. Et, le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit: Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit à ceux qui servaient: Faites tout ce qu'il vous dira. Or il y avait là, pour les purifications des Juifs, six grands vases de pierre dont chacun tenait deux ou trois mesures. Jésus dit aux serviteurs: Remplissez ces vases d'eau; et ils les remplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta: Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel; et ils lui en portèrent. Dès que le maître d'hôtel eut goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, il appela l'époux, et lui dit: Tout le monde sert d'abord le meilleur vin, et quand les convives ont beaucoup bu, on en sert de moins bon; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut le premier des miracles de Jésus: il le fit à Cana en Galilée, et par là il fit éclater sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

Calendrier de la semaine

Jeudi 15 janvier — S. Paul, ermite.

Vendredi 16 — S. Marcel, pape et martyr.

Samedi 17 — S. Antoine, abbé.

Dimanch 18 — IIe après l'Epiphanie. Sol. du Saint Nom de Jésus.

Lundi 19 — Chaire de saint Pierre à Rome.

Mardi 20 — SS. Fabien et Sébastien, martyrs.

Mercredi 21 — Ste Agnès, vierge et martyre.

AMUSONS-NOUS

Devant la rivière

Toto et Lili sont, pour la première fois, au bord de la rivière.

Lili, admirative. — Eh bien! en voilà de l'eau!

Toto. — Et encore, on ne voit que le dessus!

Madame a une bonne

— Madame, en le sécouant par la fenêtre, j'ai laissé tomber la lange de bébé.

— Maladroite! Bébé va prendre froid!

— Ah! non, Madame, il est dedans.

• • •

Odile, chaque soir "guérit" tous les malades et éclopés de sa connaissance. Par hasard, l'autre, elle manquait de "clients" à recommander au bon Dieu.

— Papa, dites, vous avez mal à la tête?

— Non.

— Aux jambes, alors?

— Non.

— Vous n'êtes pas enrhumé?

— Non.

— Pas de furoncles?

— Non plus, ma petite fille...

— Eh bien! tant pis, je pourrai pas vous mettre dans ma prière ce soir!...

Une belle opération

Il y a un médecin qui ne s'ennuie pas avec ses clients, c'est le vétérinaire du Jardin des Plantes, à Paris.

Quand ce n'est pas le tigre qui a une indigestion parce qu'il a trop mangé de viande crue, c'est l'ours polaire qui a un rhume de cerveau ou le serpent boa qui a un torticolis...

Et ces jours-ci, on lui a amené un superbe pélican qui, malgré son énorme bec, avait avalé de travers une arète.

Et l'on songe à cette scène délicieuse du fameux film de Charlie Chaplin, "Le Cirque", où Charlot, chargé de souffler à travers un tube de verre, une pilule dans le naseau du cheval malade, s'arrête soudain, s'étrangle, et en se frappant l'estomac, murmure:

— C'est le cheval qui a soufflé le premier...

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

LEBRET

Soirée en l'honneur du R. P. Paquette

Lundi 5 janvier, veille de l'Epiphanie, sur l'invitation de M. et Mme Alfred Choquete, un groupe de paroissiens et d'amis se réunissait dans une soirée intime.

Une jolie fête, toute de sympathie et de cordialité, était organisée en l'honneur du R. P. Edouard Paquette, O.M.I., curé, à l'occasion de son départ le lendemain, 6 janvier, pour un voyage dans sa famille, à Montréal, où il doit revoir sa vénérable vieille mère, âgée le 84 ans.

Après une joyeuse partie de cartes, où furent distribués de magnifiques prix aux heureux vainqueurs, et fut servi un gracieux réveillon d'honneur les voeux de bon voyage et d'heureux retour furent formulés, au nom de tous, par le R. P. Georges Boileau, O.M.I., vicaire, M. Jos. Redmond et M. J.-Z. Lafleur.

En termes bien inspirés et bien sentis, ils exprimèrent au héros de la soirée tout l'attachement des paroissiens pour leur dévoué et digne pasteur, leur admiration pour son zèle et sa sollicitude, leur vive reconnaissance pour son oeuvre de progrès spirituel et temporel de la paroisse.

Avec leurs voeux et souhaits, ils assurèrent au Rév. Père curé que leur affectueux souvenir et le tribut de leurs ferventes prières l'accompagneraient religieusement, sur les ailes de la pensée, dans son pèlerinage de piété filiale au toit béni de la famille.

En plus des personnes déjà mentionnées, étaient présents à cette fête le R. P. J.-B. Boyer, O.M.I., le R. P. G. Jeannotte, O.M.I., le R. P. J. Léonard, O.M.I., le R. P. L. Gauthier, O.M.I., M. et Mme D. Bourret, M. et Mme A. Lecours, M. et Mme R. Longpré, M. et Mme Archie McDougall, M. et Mme G. Lagacé, M. et Mme A. McLennan, Mme Dr Brown, M. et Mme Jos. Redmond, M. et Mme Lucien Blais, et quelques autres.

ONTARIO

RAINY RIVER

A tous les lecteurs et lectrices, au personnel du bureau de la **Liberté**, nous souhaitons une bonne, sainte et heureuse année, santé, bonheur et prospérité dans toutes leurs entreprises.

* * *

Nous avons eu, comme les années passées, une belle messe de minuit. Le choeur de chant a bien voulu nous faire entendre une belle messe en quatre parties de Marzo. L'église était remplie et plusieurs eurent le bonheur de faire la sainte communion. Nos félicitations à tous les chantres, surtout au maître de chant, M. Emile Votto.

* * *

Le 22 décembre, le Père Janvier a bien voulu venir rendre visite aux enfants de l'école séparée et à cette occasion les enfants ont préparé un arbre de Noël et un petit couvert. Beaucoup de parents et amis des enfants y étaient présents et tous contents d'avoir passé une si bonne soirée. Nous remercions donc les enfants et surtout les institutrices qui se sont aussi dévouées pour faire pratiquer les enfants.

* * *

Le 5 janvier, à 10 h., M. Léo Leblanc conduisait à l'autel Mlle Alda Lanthier, tous deux de cette paroisse. Mlle Lanthier était accompagnée de son père, M. Nap. Lanthier, et Léo Leblanc de son frère, Thomas, de Fort Frances. A leur entrée dans l'église, il y eut une belle marche nuptiale jouée par Mlle Véronique Votto à l'harmonium et les deux violons de M. Emile Votto et son garçon. A l'offertoire, le cantique "Mère de Dieu, bénissez-nous", par M. et Mme Votto. Le jeune couple prit le dîner chez M. Lanthier et partit en voyage l'après-midi pour Calgary.

A l'heureux couple nous souhaitons nos meilleurs voeux de bonheur. A leur retour, M. et Mme Léo Blanc résideront parmi nous. Mlle Lanthier appartenait au choeur de chant.

En visite

Mlles Annie et Jeannette Lanthier sont venues passer leurs vacances chez leurs parents.

M. Richard Wenden, de Vassar, est venu passer quelques jours chez M. Nap. Lanthier.

M. et Mme Louis Proteau sont venus voir leurs parents, M. R. Proteau

M. Joseph Lambert, du Juniorat des Oblats, était chez ses parents pour les fêtes.

Mlle Alice Lambert, qui va au couvent de Sainte-Anne, est venue voir sa mère, Mme Jorff.

Mlle Marion Gillis est venue voir son père et son frère.

M. et Mme A. Desmarais ont été à Sainte-Anne rendre visite à leurs parents.

Mlles Bélanger et Poirier sont parties le 1er janvier pour Saint-Boniface et d'autres places.

Mlle Eugénie McDougall a été passer ses vacances chez ses parents à Lorette.

* * *

La nomination des commissaires a eu lieu et les trois commissaires ont été réélus par acclamation. Ce sont MM. R. Proteau, P.-J. Tyne et Emile Votto.

MANITOBA

LORETTE

Dimanche prochain, 18 janvier, il y aura à Lorette une grande partie de cartes organisée par le Conseil municipal et les charroyeurs de lait. Tous nos amis de l'extérieur sont cordialement invités.

OTTERBURNE

Belle joute de hockey

Samedi dernier Otterburne a été témoin d'une joute de hockey très excitante. Le club Saint-Pierre est venu rencontrer l'équipe locale. Le résultat fut 5 à 3 en faveur d'Otterburne. Les équipes étaient composées comme suit:

Otterburne — D. Edwards, E. Banville, Alb. Faille, Joseph Labell, Gér. Gobeil, V. Enright. Substituts: C. Baldwin, N. Enright, La Robidoux.

Saint-Pierre — Geo. Ritchot, Lucien Hébert, Jean Lafrance, Ant. Préfontaine, Eug. Tessier, Edm. Préfontaine. Substituts: R. Bélanger, W. Tessier, Paul Lasalle.

La première période se termina 1 à 1; la seconde, 3 à 2 en faveur d'Otterburne; la troisième, 5 à 3 en faveur d'Otterburne.

Se sont distingués d'une façon particulière: Wilfrid Tessier et les deux frères Préfontaine du club Saint-Pierre; J. Labelle Alb. Faille et Ed. Banville, du club local. M. Labelle, notre nouvelle recrue, a été le héros de la joute.

Merci à nos sympathiques visiteurs et la plus cordiale bienvenue!

EXCELLENT RAPPORT DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Sur un actif total de $389,917,191, l'actif liquide compte pour $379,120,433, soit l'équivalent de 48.87% du passif vis-à-vis le public

La Banque Royale du Canada adresse à ses actionnaires un rapport particulièrement intéressant pour l'année fiscale terminée au 30 novembre 1929. L'année dernière a été difficile dans toutes les parties du monde et les différents systèmes bancaires ont eu à faire face à des conditions nouvelles et très changeantes. C'est pour cette raison qu'on attendait avec intérêt les rapports annuels des grandes banques canadiennes. Elles ont établi qu'elles pouvaient faire face à la situation et en même temps maintenir une solide situation liquide, ce qui prouve hautement en faveur de notre système bancaire. C'est là un facteur très important pour le commerce du pays. De plus les centres bancaires extérieurs ne pourront avoir qu'un regain de confiance dans la solidité de la structure économique du pays.

Les actionnaires de la Banque Royale ont toutes les raisons d'être satisfaits du rapport annuel. Dans une année de dépression comme 1930 on pouvait s'attendre à une réduction de l'actif. Toutefois il est beaucoup plus important de constater que l'institution a pu faire face à la situation nouvelle tout en conservant une excellente situation liquide. On a une preuve de cela par l'actif liquide qui n'est seulement qu'un peu moins de 50 pour cent du passif vis-à-vis le public.

Les recettes ont aussi été maintenues à un niveau satisfaisant. Comme résultat on a pu non seulement défrayer les dividendes et le boni ordinaires, mais aussi, après avoir fait des appropriations au fonds de pension, aux immeubles de la banque et aux taxes, etc., arriver avec un surplus de plus d'un demi-million de dollars au compte des profits et pertes, ce qui en porte le total à $4,106,778.

A l'actif et au passif on voit qu'à la fin de l'exercice fiscal, l'actif total atteignait $889,917,191 contre $1,001,442,741 l'année précédente. Sur ce montant l'actif liquide — représenté par des obligations de gouvernements, de municipalités, des actions et des prêts à vue — est à $379,120,433, soit l'équivalent de 48.87% du passif vis-à-vis le public. Compris dans cet actif liquide l'argent en mains et en banque à $164,251,285, soit l'équivalent de 21.17% du passif vis-à-vis le public.

Les dépôts ont aussi été bien maintenus. Ceux portant intérêt sont à $543,843,554 contre $591,380,470 et les autres dépôts à $151,745,505 contre $180,707,298 à la fin de l'année précédente.

La diminution dans les dépôts a été générale non seulement dans les banques canadiennes mais dans les principaux centres étrangers.

La diminution des affaires au pays a eu sa répercussion sur les prêts commerciaux qui se totalisent à $444,815,877 contre $513,814,503 l'an dernier. La diminution des lettres de crédit de $53,648,778 à $38,299,506 est une autre preuve de la diminution du commerce international.

Bonnes recettes

Vu la diminution des affaires en général, les actionnaires seront heureux de constater que le compte des profits et pertes est encore très satisfaisant. Le total des profits pour l'année est de $6,572,627, après avoir tenu compte des frais d'administration et des dettes mauvaises ou douteuses. Ce chiffre se compare avec $7,145,135 l'année précédente. En ajoutant les profits de l'année à ceux reportés de l'an dernier on arrive avec $10,146,778 à distribuer. Cette distribution a été faite comme suit:

Dividendes et boni	$4,900,000
Fonds de pension	200,000
Appropriations aux immeubles	400,000
Réserve pour taxes fédérales	540,000

ce qui laisse un solde créditeur de $4,106,778 contre $3,574,151, une augmentation de $532,627 pour l'année.

Le rapport a été soumis aux actionnaires à l'assemblée anuelle qui a eu lieu au siège social de la banque, le jeudi 8 janvier. Voici les chiffres comparatifs pour 1929 et 1930:

	1929	1930
Actif total	$1,001,442,741	$889,917,191
Actif liquide	409,275,965	379,120,433
Argent en mains et en banque	164,251,285	157,632,114
Titres fédéraux et provinciaux	96,563,143	81,119,014
Titres municipaux canadiens, anglais, coloniaux	17,400,156	18,764,127
Obligations et actions de chemins de fer	15,468,621	12,674,516
Prêts à vue	122,211,928	102,311,487
Prêts courants au Canada	364,055,352	311,133,015
Prêts courants en dehors du Canada	147,525,410	131,453,174
Immeubles de la Banque	15,407,055	16,978,919
Dépôts sans intérêts	180,707,298	151,745,505
Dépôts avec intérêts	591,390,470	543,843,554
Solde créditeur	3,574,151	4,106,778

NOUVELLES DE PARTOUT

Le banquier et le fermier

Edmonton. — Une aventure arrivée à un banquier d'une petite ville des environs d'Edmonton a bien fait rire dans la région. Il avait un hypothèque sur le blé d'un fermier et tous les élévateurs du district en avaient été notifiés. Quelques jours avant Noël, le fermier en question mena en ville une charge de blé pour acheter des provisions. Il s'adressa tour à tour à trois élévateurs où on lui dit qu'on prendrait son blé, mais que le chèque irait à la banque.

Le fermier jura alors que la banque aurait son blé. Il conduisit sa charge devant les bureaux de cette dernière, défonça d'un coup de pelle la fenêtre du bureau du gérant et y déversa le plein contenu de son wagon, au milieu des éclats de rire des villageois.

On dit que le banquier remercie le ciel de ne pas avoir une hypothèque sur les animaux du fermier.

Convention de l'industrie laitière, les 20, 21 et 22 janvier

La 46ème convention annuelle de l'industrie laitière se tiendra les 20, 21 et 22 janvier, à l'hôtel Royal Alexandra. Durant ces trois jours, il y aura un programme de causeries sur différents aspects de l'industrie laitière par des experts des différentes provinces du Canada. La convention se terminera le jeudi par un grand banquet.

Cette convention groupe les activités des sociétés suivantes: "Manitoba Dairy Association", "Dairy Manufacturers' Association", "Dairy Cattle Breeders' Association" et "Buttermakers' Association".

Le trentième anniversaire de l'Orphelinat Saint-Joseph

L'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg, dirigé par les Soeurs Grises, fête cette année son trentième anniversaire. L'événement nous est rappelé par une intéressante brochure-souvenir qui vient d'être publiée et fait l'historique de cette méritoire institution.

Elle fut fondée en 1900 dans l'ancien presbytère de Sainte-Marie, rue Carlton, par le R. P. Guillet, O.M.I., qui s'y dévoua tout entier. Les bâtiments actuels, sur l'avenue Portage ouest, furent augmentés de deux ailes en 1909 et en 1915. En 1900, l'orphelinat prenait soin de six garçons; aujourd'hui il en compte 180 de 5 à 13 ans représentant vingt-deux nationalités.

Grâce au dévouement et au savoir-faire des religieuses, l'institution est tenue en très haute estime par les autorités civiles. Les catholiques ne devraient pas être les derniers à apprécier cette belle oeuvre et à lui manifester leur intérêt.

Le cardinal Rouleau et les modes féminines

Québec. — Une stricte surveillance des modes féminines est recommandée au clergé et aux éducateurs dans la lettre pastorale de S. E. le cardinal Raymond-Marie Rouleau, lue dimanche aux différentes messes dans toutes les églises du diocèse. Son Eminence attire d'abord l'attention sur les récents enseignements promulgués par le Pape à ce sujet, et demande aux membres du clergé d'exercer une surveillance attentive en vue de maintenir la modestie du costume féminin, particulièrement dans les églises et les écoles.

Ce que coûtent les dirigeables

On a interrompu, en Angleterre, la construction de nouveaux dirigeables et les ouvriers de Cardington ont été licenciés. Depuis la guerre, les essais de navigation au moyen de dirigeables ont déjà coûté des fortunes à l'Angleterre.

Voici les prix des vaisseaux aériens qui, presque tous, ont fini tragiquement.

R-33 et R-36, 350,000 livres sterling ($1,750,000); R-80, 275,000 livres sterling ($1,375,000); R-38, 500,000 livres sterling ($2,500,000); R-37 (pas achevé), 325,000 livres sterling ($1,625,000); R-100, 350,000 livres sterling ($1,750,000); et le malheureux R-101, avec changements, réparations, etc., 640,000 livres sterling ($3,200,000).

Quatre Manitobains réclament des réparations de guerre

La Commission des réparations de guerre, qui a siégé à Winnipeg la semaine dernière, a reçu les réclamations de quatre Manitobains pour réparations de pertes provenant de la guerre.

Mme Mary Broks, d'Ochre River, réclame $7,800 pour effets personnels et marchandises perdues dans le coulage de l'"Hesperian". Le Rév. John A. Beattie, de Stony Mountain, réclame $1,597.59 pour dépenses encourues dans la recherche du corps de sa femme, périe en mer dans le coulage du "Lusitania". Mme Mary-A. Matthews, de Winnipeg, est une autre plaignante. Enfin, Mathieu-Jules Piron, de Deerhorn, un Belge naturalisé sujet anglais, réclame $1,048 pour perte d'effets. Etant en visite à Anvers, il fut fait prisonnier par les Allemands et interné jusqu'à la fin de la guerre.

Le cardinal Rouleau est de retour à Québec

Québec. — S. E. le cardinal Rouleau est maintenant complètement rétabli et de retour dans la vieille capitale. L'archevêque de Québec avait dû partir pour Fall River, Mass., le 19 septembre dernier, afin de prendre un repos complet, à la suite de l'accident d'automobile dont il avait été victime. Depuis cette date, son état s'est constamment amélioré, et le lendemain du jour de l'An, Son Eminence a même été en mesure de se rendre à Lewiston, Maine, où les fidèles de l'endroit lui ont fait une belle réception.

Le rang de M. Ferguson à Londres

Ottawa. — Lorsque M. Howard Ferguson se rendra à Londres, il occupera un poste de préséance, plus élevé que celui de son prédécesseur, M. Larkin. Dans les fonctions officielles il viendra immédiatement après le secrétaire d'Etat pour les colonies, conformément à la décision prise lors de la dernière conférence impériale.

Le statut de préséance de sir William Clark, haut-commissaire britannique à Ottawa, sera également changé.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¾	$4.86½
Franc français	3.96	3.92
Belga belge	14.06	13.9
Franc suisse	19.52	19.3
Lire italienne	5.28	5.26
Couronne suédoise	26.96	26.8
Cour. norvégienne	26.93	26.8
Couronne danoise	26.92	26.8
Mark allemand	23.96	23.8
Cour. hollandais	40.53	40.2

LE MARCHE

13 JANVIER 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.75—$6.75
Moyens	$4.75—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bonnes et de choix	$5.75—$6.50
Moyennes	$4.75—$5.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$5.75—$6.50
Moyennes	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$7.50—$8.00
Moyens	$6.00—$7.00
Vaches—	
Bonnes	$4.25—$4.75
Moyennes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserve	$1.50—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.50—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches laitières	$40.00—$70.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$9.00—$11.00
Ordinaires et moyens	$4.00—$8.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$9.50
Bouchers—Escompte de 70c par tête	
Pesants	$8.00
Très pesants	$7.00
Légers et maigres	$9.25—$10.00
Truies No 1	$7.00
Truies No 2	$6.00—$6.50
Inférieurs	$4.00—$8.00
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.50—$5.00
Bons, pesants	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Béliers	$5.00—$5.50
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50—$4.00
Bons, poids moyen	$4.50—$5.00
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .29½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .24
Premiers	$ .22
Seconds	$ .19
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .90
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.85
2 sacs de 49 livres	$2.90
4 sacs de 24 livres	$2.95
Alimentation—	
Son. La tonne	$16.00
Gru. La tonne	$17.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 12 janvier 1931

Grains	Mardi 6 janv.	Merc. 7 janv.	Jeudi 8 janv.	Vendi 9 janv.	Samedi 10 janv.	Lundi 12 jnav.
Blé No 1 Nord	.55⅛	.55½	.54⅜	.53⅞	.53⅛	.53⅞
2 Nord	.51⅛	.52¼	.51⅛	.50⅞	.50⅛	.51⅛
3 Nord	.48⅜	.48⅞	.47⅜	.46½	.46⅞	.47⅞
Avoine 2 CW	.27⅞	.27⅞	.27	.26⅛	.26⅝	.26⅞
3 CW	.24⅝	.24⅝	.24	.23¼	.23⅝	.23⅞
Orge 3 CW	.24⅝	.24¾	.24⅛	.23⅝	.23⅛	.23⅞
4 CW	.21⅝	.21⅜	.21⅛	.20⅞	.20¼	.21⅞
Lin 1 NW	.98¾	.99	.98	.97	.95½	.96¼
2 CW	.94⅜	.95	.94	.93	.91½	.92¼
Seigle 2 CW	.29⅝	.29¾	.29	.28½	.28⅝	.28⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.55¼	.55½	.54⅛	.53½	.53¼	.53⅞
Avoine 2 CW	.27⅞	.27⅞	.27	.26⅛	.26⅝	.26⅞
Orge 3 CW	.24⅝	.24¾	.24⅛	.23⅝	.23⅛	.23⅞
Lin 1 NW	.98¾	.99	.98	.97	.95½	.96¼
Seigle 2 CW	.29⅝	.29¾	.29	.28½	.28⅝	.28⅞
Options						
Blé Mai	.57⅞	.58¼	.57⅜	.56½	.56⅞	.57¼
Juillet	.58⅞	.59⅝	.58½	.57⅝	.57⅞	.58
Octobre			.60⅛	.59	.58⅞	.59¼
Avoine Mai	.29⅛	.29¼	.28½	.28	.28⅛	.28⅞
Juillet	.29¾	.29⅝	.29	.28⅝	.28⅝	.28⅞
Orge Mai	.28⅛	.27⅞	.27⅛	.26⅝	.26⅞	.27⅛
Juillet	.29½	.29¼	.28½	.28	.28⅛	.28⅛
Octobre				.30¼	.30¼	.30⅝
Lin Mai	1.03⅞	1.04½	1.03½	1.02½	1.01	1.01⅞
Juillet	1.04½	1.05⅝	1.05	1.04⅛	1.02½	1.03
Seigle Mai	.33⅛	.33¼	.32½	.32	.32⅛	.32⅞
Juillet	.34½	.34⅛	.33⅛	.33¼	.33⅝	.33⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

FORT GARRY

Le jour de la fête de l'Epiphanie, nous étions très heureux de recevoir S. G. Mgr l'Archevêque, qui est venu pour bénir notre nouveau presbytère. Nous étions heureux aussi de voir parmi nous Mgr Cherrier, P.A., V.G., qui a toujours pris un vif intérêt à notre paroisse; aussi le R. P. Pierre, O.C., de Saint-Boniface, qui fit le sermon en flamand et en français. Ses deux sermons furent très bien appréciés; nous remercions le Rév. Père et en garderons longtemps le souvenir. M. l'abbé R. Neary accompagnait Sa Grandeur avec le Père Pierre. La grand'messe fut chantée par notre curé, M. l'abbé M. Cournoyer. Le choeur de chant, sous la direction de M. A. Cormier, chanta la messe des Anges, avec Mme L. Bellefeuille à l'orgue.

Après la grand'messe, Sa Grandeur adressa la parole en français et en anglais. "Il y a dix ans, a-t-elle dit, que j'attends ce jour de venir bénir un presbytère en votre paroisse." Il complimenta les brave sgens d'avoir bâti, malgré les temps difficiles, une maison pour leur prêtre. Il insista pour que ce dévouement et cette coopération de tous se continuent en démontrant le grand avantage qu'il y a pour les paroissiens à avoir un curé résidant, tant au point de vue spirituel que matériel.

Nous nous souviendrons longtemps de ce jour et des bons mots de Monseigneur.

Après les instructions, accompagné par M. le curé, Monseigneur bénit le presbytère. Après quoi un banquet fut servi à Sa Grandeur. On remarquait à la table: Mgr Cherrier, P.A., V.G., M. l'abbé M. Kessler, le R. P. Pierre, O.C., M. l'abbé R. Neary, M. C. Murphy, représentant le comité paroissial, M. et Mme Frank Muller, de Selkirk.

Dans l'après-midi, les dames de la "Catholic Women's League" servirent le thé aux nombreux visiteurs. Tous ont été enchantés du presbytère. Parmi les visiteurs, notons: M. Joseph Bernier, M.P.P., M. et Mme Dr G. Lafléche, M. et Mme W. Patterson, M. et Mme Conan Parker, de l'église anglicane Saint-Paul, de Fort Garry; Mme T.-J. Rice, présidente de la section diocésaine de la "Catholic Women's League"; Mmes Gallagher, Carroll, Léger, Coffey, J. Dumas et plusieurs autres.

Nous remercions Mme W. Hamilton, présidente de la "Catholic Women's League", de Fort Garry, ainsi que toutes les dames qui l'ont assistée, aussi tous ceux qui sont venus nous rendre visite. Merci.

* * *

L'adresse du nouveau presbytère est: 1026, Monahan Ave.; le téléphone, 46 963.

* * *

Les heures des offices de Saint-Vital de Fort Garry sont comme suit:

Dimanche: 8 h. 30, communion; 9 h. 30, grand'messe; 3 h. 30, baptêmes; 4 h., catéchisme; 7 h. 15, chapelet et salut du T. S. Sacrement.

Sur semaine, la messe est dite à 8 h. 15, dans la chapelle de saint Antoine.

* * *

La partie de cartes de dimanche dernier ne fut pas un grand succès. C'était la première d'une série de dix parties. Nous espérons mieux pour les autres. Elle fut en charge de Mlle L. Gauthier et son frère, M. J.-P. Gauthier. Les gagnants furent: dames, 1er prix, Mme J. Dumas; consolation, Mme J. Plouffe. Messieurs: 1er prix, M. A. Cormier; consolation, M. A. Carrière.

Dimanche prochain, les dames de la "Catholic Women's League" prendront charge. Le dimanche suivant, les demoiselles de la paroisse; le 1er février, la population belge, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la série, tous les dimanches soirs.

SAINT-LABRE

— Bonjour, bonjour, Benoit! Où vas-tu, ce soir?

— Mon cher Alexandre, je vais voir mon saint patron à Saint-Benoît-Labre. Et sais-tu que saint Nicolas vient voir les enfants de l'école et parait qu'une jolie réception est préparée pour recevoir le bon vieux et les visiteurs. Encore, sais-tu que Fernand, Steve et Maurice, ce dernier de Flortze, sera à la soirée?

— Benoit, le "Santa Claus" ne doit pas avoir beaucoup de clients à Saint-Labre?

Assurément non, car dans ce petit coin du Manitoba, ce sont tous de vrais Français de France et de Québec. Embarque avec nous, notre ami Arthur a de la place dans sa berline, car il n'y a que Fernand et Steve avec... tu sais qui... et nous ramènerons notre curé au retour.

— Heu! nous serons bien surveillés!

La soirée fut vraiment bien réussie. De jolies petites pièces agrémentées de belles et vieilles chansons canadiennes.

La mère Michel fut une surprise pour les assistants... et le vieux Lustucru donc... Et le petit Jean...

Même une adresse. Les choses se font bien à Saint-Labre et M. le curé en fut surpris.

La soirée s'est terminée par la visite de saint Nicolas.

Alors ce fut une vraie soirée de famille avec des chants, des déclamations et jusqu'à de la prestidigitation. Chacun s'acheta une collation et on fit une rafle au profit de l'église. L'heureux gagnant fut M. Arthur Ross.

Après le chant du "O Canada", chacun se retira content de sa belle soirée. Mmes Pujo et André sont contentes des recettes.

* * *

Le dimanche 4 janvier, nous avions notre troisième partie de cartes. Mmes Oc. Ross et Arthur Grenier étaient les organisatrices.

Le "whist" fini, on continua la soirée en veillée canadienne de chant, de déclamations... Même M. le curé nous chanta une vieille chanson.. un peu renouvelée.

Les gagnants furent: pour les dames: 1er prix, Alma Ross; 2ème, Germaine André. Pour les hommes: 1er prix Adolphe Girouard; 2ème Oct. Ross. La rafle fut gagnée par M. Aldéric Lévêque.

Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager... surtout ceux de Woodridge et de Flortze.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur — Examens de Noël

Grade XI: Helen Cumming, Dora Tucker, Gertie Tucker.

Grade X: Helen Bell, Rhoda Saurette, Helen Bretecher.

Grade IX: Rebecca Shuer, M.-Rose Archambault, Antoinette Daoust.

Grade VIII: Eugène Montsion, Viola Dame, Marguerite Inglebeen.

Grade VII: Laurence Bissonnette, Helen Prikker, Catherine Furneaux.

Grade VI: Gérard Guyot, Alexandre Dupré, Alfred Lagasé.

Grade V: Léonie Brunel, Elizabeth Ingelbeen, Mollie Shuer.

Grade IV: Edmond Bissonnette, Laurent Garand, Irène Lahaie.

Grade III: Léontine Montsion, André Duhard, Albertine Delorme.

Grade II: Georges Leclerc, Théodor Prikker, Philomène Gadal.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Baptême

A été fait enfant de Dieu et de la Sainte Eglise, le premier du mois: Joseph-Pierre-Marcel-Louis, fils d'Alcide Roy. Parrain, Pierre Roy; marraine, Marie Vermette.

Partie de cartes

Les Dames de Sainte-Anne nous préparent une belle soirée pour le 18, dimanche prochain. La soirée débutera comme d'habitude par une partie de cartes; puis le "lunch" traditionnel; enfin, des vues animées. Deux pièces comiques se dérouleront sur l'écran. Invitation cordiale à tous.

Tableau d'honneur au couvent

XIe grade: Anita Heim, 96; Irène Heim, 92; Emma Lavack, 82.

Xe grade: Margaret Charnicki, 92; Jennie Bodz, 90; Germaine Legacé, 90.

Xe grade: Goldie Czusdi, 90; Gertrude de Montigny, 87; Antoinette Laurin, 82.

IXe grade: Simone Legacé, 92; Lucie Boulet, 85; Emma Bisson, 84.

VIIIe grade: Angeline Magnan, Lucie Bisson.

VIIe grade: Flora Lacroix, Nina Mason.

VIe grade: Henri Boucher, Alice Bernier.

Ve grade: Agathe Magnan, Yvonne Desautels.

IVe grade: Marceline Nolin, Thérèse Desautels.

IIIe grade: Jeanne Tétreault, Georgine Champagne.

IIe grade: Léontine Desautels, Edouard Desrosiers.

IIe grade: (b) Jeanne d'Arc Désorcy, Rita Smith.

Ier grade: (a) Valita Smith, Gertrude Desautels; (b) Henri de Montigny, Germaine Champagne.

SAINTE-ELISABETH

Joseph-Roger-Marcel, né le 5 janvier, enfant d'Antonin Lussier et de Dorothée Alarie. Parrain et marraine: M. et Mme Isidore Lemoine, de Sainte-Agathe, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Anna-Lorraine, née le 5 janvier, enfant de Georges Gratton et de Mary Shulkey. Parrain et marraine: M. Donat Gratton et Mlle Marie-Anna Matt.

LETELLIER

Le service anniversaire pour le repos de l'âme de feu l'abbé Jutras, ancien curé de Letellier, aura lieu dans notre église le vendredi 16 janvier.

SAINT-BONIFACE

Conférence de M. l'abbé d'Eschambault

Mercredi soir, le 14, à 8 h. 30, aura lieu une conférence en anglais, donnée par M. l'abbé d'Eschambault, sur "Les Pionniers canadiens-français au Manitoba". Cette conférence est sous les auspices de l'"Historical and Scientific Society of Manitoba" et aura lieu à l'Université, salle de lecture A, entrée sur l'avenue Broadway. A cette occasion la Société Historique de Saint-Boniface sera l'hôte de la Société historique de Winnipeg. Les autres société nationales ont aussi été invitées. Le sujet traité est assez intéressant pour que tous ceux qui peuvent s'y rendre le fassent. On ne connait jamais trop son histoire et nous aurons là une belle occasion de nous en instruire.

Mort de M. Napoléon Despatis

M. Napoléon Despatis, citoyen bien connu de Saint-Boniface, est décédé mercredi soir dernier, à sa demeure, rue Saint-Jean-Baptiste. M. Despatis était à Saint-Boniface depuis 1880, soit une période de 50 ans. Il était né à Saint-Janvier, Québec, et était venu jeune au Manitoba, s'établissant à Saint-Boniface, où il devint un entrepreneur bien connu. Il épousa à Saint-Boniface Emma Laventure, qui lui survit. M. Despatis eut neuf enfants, trois garçons et six filles: MM. Alfred, Willie et Henri, tous de Saint-Boniface, et Mmes Dumont, Saint-Onge, Lévêque, Desrosiers, de Saint-Boniface, Lapierre, de Montréal, et Maday, de Chicago.

Le service a eu lieu à la cathédrale samedi matin, à 9 h. 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par les fils et gendres de M. Despatis. Le service a été chanté par M. l'abbé Lévêque, assisté de MM. les abbés Brunet et Lamy. Les porteurs étaient: MM. le juge Prud'homme, Joseph Bernier, Joseph Senez, J.-A. Marion, Pierre Couture et Alphonse Lemay.

Nous offrons à la famille Despatis nos plus sincères sympathies.

A l'école Provencher

Dimanche soir a eu lieu à l'Académie Provencher une intéressante soirée offerte par les autorités du C.N.R. On a montré au public des vues du vieux Québec qui ont vivement intéressé l'auditoire. Un bon nombre de citoyens s'étaient rendus dans la grande salle de l'Académie, gracieusement mise à la disposition du public par la commission scolaire.

Mort de Sévère Parisien

Un vieux Métis du nom de Sévère Parisien, domicilié à Saint-Boniface mais originaire de Saint-Norbert, est mort à Saint-Boniface la semaine dernière. La famille Parisien est une des plus anciennes du pays. Le vieillard se rappelait encore des scènes d'autrefois, alors que tout était en transition dans ce qui est devenu depuis le Manitoba.

Le sport

Mardi dernier a eu lieu entre nos Juniors et l'équipe Saint-Paul une importante joute d'où nous sommes sortis vainqueurs par 4 à 2. Notre équipe s'est signalée par son jeu d'ensemble et sa belle tenue. Nous sommes encore à la tête de la ligue dans la section B des Juniors, sans avoir perdu une partie. Vendredi, nos Juniors rencontreront les Monarchs à 8 h. 15 du soir à l'Olympic. Ce même soir, nos Juvéniles se mesureront avec les Elmwood à 9 h. 30.

Nos Intermédiaires ont subi leur première défaite aux mains des "Native Sons" par un résultat de 2 à 0. L'on dit cependant que cette partie sera annulée. Nos joueurs ont été vus à meilleur avantage. Ils sont tout de même encore les premiers de leur section. Nos Intermédiaires rencontreront les Selkirk mercredi soir à l'Olympic.

Autre victoire pour "Cathédrale"

La partie de dimanche dernier fut très intéressante. Un peu lent dans la première période, le jeu se fit de plus en plus rapide dans la seconde et la troisième. Le Juniorat fit preuve, en général, d'une activité plus soutenue, malgré la persistance de quelques joueurs à poursuivre la rondelle perdue en arrière du filet, et dans les coins adverses. Aubin eut quelques montées bien intéressantes et qui auraient pu être dangereuses, eût-il été accompagné. Joyal a un jeu tenace et sûr.

Le Cathédrale joue avec ensemble. Il faut savoir gré aux deux centres de nombreuses "passes" faites aux dépens d'un jeu individuel plus brillant mais moins efficace. R. Martel y fut particulièrement heureux, à qui revient le crédit en grande partie des deux points très habilement faits par Rheault.

En somme, la ligue paroissiale "midget" est devenue d'un réel intérêt pour le public de Saint-Boniface, comme le prouve l'assistance de plus en plus nombreuse aux parties, et cela grâce à l'activité de nos entraîneurs qui savent donner — parce qu'ils l'ont — une formation systématique à nos jeunes et un esprit vraiment sportif. Tant mieux!

Jouaient pour le Juniorat: Joyal, E. Conrad, Aubin, Labossière, Rocan, Lacerte, Papenfus, Dussault.

Jouaient pour Cathédrale: Pelissier, Agagnier, F. Bélanger, Martel, Rodrigue, Rheault, L. Morin, Savoie, Blais.

Points pour Juniorat: Joyal, 1re période; Dussault, de Joyal, 2ème période.

Points pour Cathédrale: Rodrigue, de Martel, Rheault, de Martel, 1ère période; Rheault, de Martel, 2ème période; Martel, Rheault, 3ème période.

Arbitre: Albert Lévêque.

Mariage

Le 10 janvier — David Lallier, fils de Valentin Lallier et d'Exilda Sylvestre, de Saint-Jean-Baptiste, Man., et Marie-Anne-Eliane Nault, fille d'Albert Nault et de Marie-Louise Goulet, de Saint-Pierre-Jolys, Man.

Baptêmes

Le 11 janvier — Juliette-Reine-Marie, née le 6, enfant de Maurice Colle et de Raymond Raynaud, de Grande Pointe. Parrain, Louis Billy; marraine, Marie Dumas.

Le 11 janvier — Marie-Antoinette-Lucille-Jeannine, née le 8, enfant de François-Henri Sanche et de Solange de Margerie. Parrain, Antonin Duhamel; marraine, Marie-Anne Sanche.

Le 11 janvier — Eugène-Léon-Pierre, né le 30 décembre 1930, enfant de Pierre Raimbault et de Julienne Hermary. Parrain et marraine: Léon-Henri Gauthier et son épouse, née Maria Cunin.

Sépultures

Le 10 janvier — Inhumé dans le cimetière, le corps de Napoléon Despatis, époux d'Emma Laventure, décédé le 7, à l'âge de 71 ans.

Le 10 janvier — Inhumé dans le cimetière, le corps d'Aimée Letellier de Saint-Just, épouse de feu Frédéric Gautier, décédée le 8, à l'âge de 70 ans.

TRIBUNE LIBRE

Pourquoi?

Le 22 décembre 1930, le Conseil de ville de Saint-Boniface demandait des soumissions pour l'exécution du travail de balayage de la ville.

On reçut ces soumissions le 5 janvier 1931 et les firmes suivantes soumissionnèrent pour les sommes placées à côté de leur nom respectif:

Despatis et Frères $4,850
Rousseau's Coal and Wood Ltd. .. $4,390

Bien que le plus bas soumissionnaire, homme responsable, consentit à déposer mille dollars de garantie pour assurer la bonne exécution du travail, on a accepté la soumission la plus élevée et la ville de Saint-Boniface a perdu de ce fait seul plusieurs centaines de dollars.

Pourquoi donner cet argent comme secours à un soumissionnaire de contrat, quand il y a dans notre ville tant de gens pauvres et méritants qui ont besoin de toute l'aide qui peut leur être donnée?

Nous notons avec plaisir que deux des échevins, M. Murchison et M. Pirotton, ont pris les intérêts de la ville à coeur et étaient en faveur du plus bas soumissionnaire.

Les contribuables feraient bien de surveiller sérieusement tous les contrats qui seront acceptés à l'avenir et il serait intéressant d'avoir la réponse à ce pourquoi.

H. ROUSSEAU.

PETITES NOTES

Le samedi 10 janvier était célébré, en la chapelle de Monseigneur, par M. l'abbé Brunet, le mariage de M. David Lallier et de Mlle Anna Nault, tous deux de Saint-Jean-Baptiste; leur digne pasteur avait au préalable donné son gracieux consentement. Assistaient à la cérémonie: M. et Mme Le Gouarguer et leurs enfants, Mme Lamotte, de Saint-François-Xavier, M. Louis Lochard, Mme veuve Griveau, M. A. Griveau et M. L. Perroud. L'heureux couple et quelques amis se trouvèrent réunis à un souper improvisé par les soins de Mme Le Gouarguer et une gaieté du meilleur aloi ne cessa de régner au cours du repas. Tous les amis des nouveaux époux leur souhaitent bonheur et prospérité dans leur nouvel état.

LA VIE AU COLLÈGE

Les élèves sont revenus; les pensionnaires, mercredi soir dernier, les externes, le lendemain. Très peu manquaient à l'appel: le semestre s'ouvrait par une composition valeur de trois.

Tous semblent heureux de se revoir. Nous remarquons toutefois le phénomène habituel: certains prennent les premiers jours pour se reposer de leurs vacances...

Cette semaine, tous se sont résolument plongés dans leurs livres. D'aucuns, assagis par l'expérience, ne veulent plus revivre les angoisses du passé. Lafontaine disait vrai: "Rien ne sert de courir; il faut partir à point."

* * *

Dimanche, nos poids-plume" rencontraient une équipe de l'Ecole Provencher. Victoire pour les petits Collégiens. Enthousiasme presque délirant chez les spectateurs et délirant chez les joueurs! C'est qu'ils jouent bien nos petits. Ils font déjà du jeu scientifique... M. François Brunet le nouveau gérant des "Midgets" du Collège, observe du coin de l'oeil les prouesses de ces lutins. Certains d'entre eux recevront sûrement des offres alléchantes...

* * *

La Page du Collège paraitra la semaine prochaine.

NOTICE OF BY-LAW

NOTICE is hereby given that the Rural Municipality of Ste. Anne proposes to pass a By-law closing and opening certains roads as follows:

FIRSTLY — Closing portions of the road shown colored pink on a plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 1517 in Lots 16, 59 and 60 of the Parish of Ste. Anne in Manitoba, which portions to be closed are shown colored yellow on a plan made by Herbert Aubrey Bayne, and opening in lieu thereof as a public road portions of Lots 15, 16 and 60 of the said Parish of Ste. Anne shown colored pink on said last mentioned plan, a copy of which said last mentioned plan may be seen at the Municipal Office of the said Municipality in the Village of Ste. Anne in Manitoba; and

SECONDLY — Closing all those portions of the public road in Lots 48 and 49 of the said Parish of Ste. Anne shown colored green on a plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 3180.

AND NOTICE is also further hereby given that the Council of the said Municipality at a meeting to be held at the Municipal Office at the hour of 10 o'clock in the forenoon, on Monday, the 2nd day of February, A.D. 1931, will hear in person, or by counsel, solicitor or agent, any person who claims that his lands will be prejudicially affected by the passing of the said proposed by-law, and who applies to be heard.

DATED at Ste. Anne in Manitoba, this 22nd day of December, A.D. 1930.

C. GAUTHIER,
Secretary-Treasurer of the Rural Municipality of Ste. Anne.

Feuilleton de la "Liberté" No 10

ANITA

M. DELLY

(Suite)

— Donna Ottavia, donna Clelia, ma mère a oublié de vous présenter ma cousine, Anita Handen, qui se trouvait un peu cachée près de cette fenêtre. Elle est cependant pour vous une nouvelle connaissance.

Donna Clelia se retourna avec quelque vivacité. Anita se sentit enveloppée d'un regard curieux et malveillant, elle vit passer, au fond des prunelles noires, une lueur de surprise irritée. La jeune Italienne eut un petit salut très bref, tout juste poli, et, sans un mot, elle rejoignit Mme Handen. Mais donna Ottavia, très aimablement, tendit la main à la jeune fille et se déclara charmée de la connaître.

— Venez-vous prendre le thé, Anita? demanda Ary dont les sourcils avaient eu un rapide froncement de colère.

— Merci, je reste près de Maurice, Ary, répondit-elle en essayant de dominer l'émotion pénible que lui avait causée le silencieux dédain de cette étrangère.

— Maurice se passera de vous quelques instants... Venez! dit-il de ce ton doucement impératif auquel elle ne savait pas résister.

Une pièce voisine du grand salon, et à peu près inutilisée jusque-là, avait été transformée en petit salon par l'initiative de Frédérique. La jeune fille, aidée des conseils d'Anita et d'Ary, avait combiné l'arrangement nouveau de cette pièce, et de cette collaboration était sorti un joli salon clair, d'une simplicité charmante qui n'excluait pas une discrète élégance. Une moisson de fleurs y était toujours entretenue par les soins de Félicité.

Anita et Ary entrèrent à l'instant où Frédérique, répondant à donna Clelia, disait en souriant:

— L'honneur ne m'en revient qu'à moitié, Clelia, et vos félicitations, en toute justice, doivent se reporter pour une part sur mon frère et sur Anita.

Les yeux noirs se posèrent, l'espace d'une seconde, sur Anita, puis se détournèrent aussitôt. La jeune Italienne s'assit près de la table à thé et s'éventa lentement, tout en regardant d'un air distrait les magnifiques tilleuls dont la baie vitrée, remplaçant ici les fenêtres, laissait voir toute la majesté. Ils dominaient, comme de vieux rois toujours droits et fiers, le jardin pittoresque et sauvage que leur ombre conservait plein de fraîcheur.

— Vous admirez nos tilleuls, Clelia? dit Félicité qui lui présentait en ce moment une tasse de thé. Ils n'ont pas leurs pareils à M..., dit-on.

— Oui, ils sont réellement superbes! Savez-vous, Mesdemoiselles, que l'on donnerait là-dessous de délicieuses fêtes!

— Vous trouveriez moyen de transformer en salle de bal un tas de cailloux. Nous ne doutons donc pas que vous puissiez tirer un parti admirable de notre vieux jardin, signorina, dit Ary, avec un sourire énigmatique.

Elle rougit un peu et ses yeux brillèrent d'un éclat plus vif. Elle porta lentement la tasse à ses lèvres, puis, la posant tout à coup sur la table, comme saisie d'une idée subite:

— Monsieur Handen, confiez-le-moi, votre vieux jardin sauvage, laissez-moi y organiser quelque chose! s'écria-t-elle d'un petit ton suppliant. Vous verrez ce que je saurai en tirer!

Elle était véritablement irrésistible, avec sa grâce coquette et son aisance parfaite de femme du monde, unies à une vivacité presque enfantine. Le même sourire, peut-être un peu plus nuancé d'ironie cette fois, reparut sur les lèvres d'Ary.

— A condition de ne pas lui ôter son aspect pittoresque, je n'y vois aucun empêchement, et vous pourrez tout à votre aise, signorina, tenter d'en changer les épines en roses.

— Très aimable, mon cousin, murmura Ulrich qui se trouvait assis plus loin, près d'Anita et de Léopold. Cependant, si ce n'était chose inadmissible, je croirais trouver dans son intonation quelque chose d'un peu railleur. Ainsi, la vieille maison va se remplir de mouvement par le fait de la présence de cette petite étrangère? Pour ma part, je ne m'en plains pas, car j'adore les fêtes et je soupçonne que cette jeune personne doit s'y entendre.

— Je crois bien, c'est son bonheur, sa vie!... C'est la première, la principale de ses aptitudes! dit Léopold avec un sourire moqueur. Ulrich, si tu veux t'amuser, tu tombes bien. La présence de donna Clelia donne toujours le signal d'une suite ininterrompue de plaisirs, et la société la plus austère — on le dit du moins à Naples — ne peut résister à son entrain endiablé.

— Eh! tant mieux! dit gaiement Félicité qui se rapprochait et avait entendu la dernière phrase de son frère. Donna Clelia va nous donner un dédommagement de notre si maussade hiver.

Elle se tut, car la jeune Italienne se rapprochait du petit groupe.

— Félicité, votre frère et moi parlions de vous, dit-elle gracieusement. Je disais à M. Ary que votre santé semblait tout à fait rétablie et que je vous trouvais incroyablement transformée. Vous lui ressemblez beaucoup, maintenant, oui, véritablement d'une manière frappante. C'est le type classique des Handen, n'est-ce pas?

— Le plus fréquent, en effet. Cependant, il y a eu bon nombre de Handen bruns, répliqua Ary qui s'était avancé aussi. Frédérique et Léopold en sont des exemples... Mais le type absolument exact, celui qui rappelle d'une manière frappante les portraits de plusieurs de nos ancêtres, était celui du cousin de mon père, Bernhard Handen. Il possédait ces prunelles bleues, si caractéristiques par leur nuance foncée et leur beauté, que vous pouvez retrouver sur ces portraits dont je parle... D'ailleurs, il vous est facile de comparer ces deux types, puisque voici leur représentation exacte en la personne de ma cousine et de Félicité.

— La preuve la plus sûre en est dans ce portrait relégué à l'orangerie, ajouta Ulrich. On croirait que Mlle Anita et cette Handen des temps passés ne sont qu'une même personne.

— A part le teint, la ressemblance est incontestable, déclara Frédérique. A propos, tu as donc trouvé quelque valeur à cette peinture, Ary, puisque je l'ai aperçue hier dans ton cabinet de travail?

Il fit un signe affirmatif tout en détournant un peu la tête vers le jardin. Une émotion passa dans le regard d'Anita en songeant avec quelle délicatesse, quelques jours auparavant, il lui avait demandé l'autorisation d'enlever ce tableau de l'orangerie — comme s'il considérait vraiment celle-ci comme sa propriété.

Clelia se laissa glisser sur le fauteuil que lui avançait Ulrich. Le sourire n'avait pas quitté ses lèvres, mais un coup d'oeil malveillant et irrité avait été dirigé vers la jeune fille silencieuse dont les grands yeux — ces yeux bleu foncé si beaux — étincelaient là-bas comme deux étoiles.

La tête brune de l'Italienne se détourna brusquement, sa main chargée de bagues saisit au passage la petite Claudine qui venait de se glisser dans le salon.

— Ciel! quelle jeune personne je découvre là! s'écria-t-elle en riant. C'est donc là cette petite fille ébouriffée et volontaire qui nous assourdissait de ses cris? Quelle jolie petite créature elle est devenue!

Elle essayait d'attirer l'enfant à elle, mais Claudine résista, en montrant à la gracieuse étrangère un visage un peu révolté.

— Laissez-moi, je viens voir Anita. Je ne vous connais pas, vous!

— Eh bien! Claudine, que signifie cette impolitesse? dit la voix sévère d'Ary.

Mais l'enfant, échappant à l'étreinte de Clelia, court se jeter contre sa cousine.

— Je n'ai pas l'heur de plaire à Mlle Claudine, dit l'Italienne avec un sourire forcé.

— Claudine est une petite indisciplinée, et ses caprices ont besoin d'être réprimés avec fermeté. Allons, viens immédiatement dire à donna Clelia que tu regrettes d'avoir été impolie, dit Ary d'un ton impérieux.

A l'ordinaire, Claudine ne résistait pas à son frère aîné. Mais il fallait penser que donna Clelia lui inspirait une antipathie particulière, car elle cacha son visage sur les genoux d'Anita en murmurant:

— Non, non, je ne veux pas... je ne la connais pas...

— Bah! laissez-la, Monsieur Handen, dit nonchalamment Clelia. Cette jeune capricieuse finira sans doute par s'habituer à mon visage.

— Elle a droit en tout cas à une punition sévère pour cette impolitesse...

Il s'interrompit en voyant Anita se pencher vers l'enfant et lui murmurer quelques mots à l'oreille. Claudine se détourna, et, un peu rouge, elle vint faire ses excuses d'un petit air contraint, en raidissant très fort ses petites mains.

— Allons, c'est bien, Claudine, dit Ary en l'attirant à lui et en plongeant son regard dans les yeux bleus encore un peu révoltés. Et que dit-on aussi à son frère pour avoir refusé de lui obéir aussitôt?

— Oh! pardon!... oui, à toi, pardon, Ary! murmura-t-elle en se jetant dans ses bras.

— Tout est réparé maintenant... Va demander un gâteau à Félicité... Vous partez, Anita?

— Oui, il y a tout à l'heure une cérémonie à la chapelle, Ary.

Elle adressa un petit salut aux deux étrangères et sortit du salon. Au moment où elle franchissait le seuil, elle entendit la jeune Italienne qui disait d'un ton très doux:

— Comme j'admire votre générosité et votre patience d'avoir conservé cette jeune personne dans votre demeure! Elle vous rappelle cependant de si tristes souvenirs!

— Vous vous trompez, Clelia, dit la voix brève de Frédérique. Anita est une charmante créature dont la présence ne peut être pour nous qu'un plaisir.

— Ah! vraiment!... Je croyais vous avoir entendu dire le contraire autrefois... n'est-ce pas, Monsieur Handen?

— Cela est possible, signorina, mais les opinions, les gens et les choses varient fréquemment, répondit-il avec calme.

— Etes-vous donc si ondoyant? s'écria Clelia avec un accent de douce ironie. Le faut-il croire, Monsieur Ary?

— Ceci n'est pas défendu, signorina, dit-il avec un sourire qu'Ulrich, ce sagace observateur, jugea encore passablement railleur.

Il s'éloigna pour répondre à un appel de sa mère, demeurée avec donna Ottavia près de la table à thé, et Clelia entama avec Ulrich une de ces conversations où son esprit et sa gaieté pouvaient briller sans entraves.

Là-haut, Anita s'habillait pour s'en aller vers la chapelle. Elle n'habitait plus l'humble chambrette mansardée du second étage. Lorsqu'elle avait été souffrante, Mme Handen, sur la demande de Frédérique, appuyée sinon inspirée par Ary, avait autorisé l'installation de la jeune fille dans une petite pièce inutilisée du premier étage, une chambre claire et gaie donnant sur le jardin. Elle semblait à Anita un paradis auprès de celle où s'était écoulée son adolescence, et, maintes fois, elle avait été pénétrée d'un sentiment de reconnaissance envers ceux qui lui avaient procuré ce petit soulagement.

Comme Ary avait bien montré, tout à l'heure, qu'il ne rougissait plus de sa parenté avec la fille de Bernhard et de Marcelina! Elle avait bien vu qu'il était irrité du dédain témoigné à sa cousine par l'élégante Italienne. Et, vraiment, il semblait fort peu empressé près de celle-ci, malgré les visibles avances et les habiles flatteries de Clelia.

On frappait en ce moment à sa porte, et elle vit apparaître Léopold. Il venait de la part de Maurice chercher un volume que la jeune fille avait emporté par mégarde.

— Savez-vous qu'elle me porte sur les nerfs, cette petite pimbêche d'en bas? confia-t-il à sa cousine. Depuis trois heures qu'elle est arrivée, on n'entend parler que de fêtes, de toilettes et autres babioles. Je voudrais bien la voir sur la route du retour!... Malheureusement, on dirait qu'elle veut s'implanter ici pour un certain temps. Nous supposons qu'elle a des projets sur Ary... Hum! je n'ai pas dans l'idée qu'elle réussisse... Et vous, Anita?

— Qui sait!... Bon, vous me faites parler, Léopold, et voilà que je m'enfonce mon épingle à chapeau dans la main!

Et, un peu pâle, elle se détourna pour jeter un coup d'oeil sur sa petite toque fleurie, qu'elle venait de poser tout de travers, ce qui fit beaucoup rire Léopold.

XIV

Ainsi que cela avait été prévu, les réunions mondaines se succédèrent, tant au dehors que dans la vieille maison. La jeunesse de M... sortait d'un concert ou d'une fête champêtre pour retomber dans une matinée dansante ou une soirée littéraire... La gracieuse Italienne qui avait ainsi donné le branle à la société un peu engourdie exerçait un règne mondain incontesté; ses opinions, ses goûts, son élégance parfois outrée faisaient loi, et le plus grand nombre vantait son charme brillant et son irrésistible entrain. Il y avait bien quelques fausses notes dans ce concert de louanges. Les gens sensés et tranquilles la qualifiaient de coquette, de poupée frivole. Mais, en vérité, donna Clelia se souciait bien de ceux-là! Il lui suffisait d'être la reine du moment, de s'amuser en faisant s'amuser les autres, de récolter une moisson de compliments. Les censeurs, les gens austères... quantité négligeable, vraiment!

Anita, comme à son ordinaire, était demeurée en dehors du mouvement mondain. Elle tenait compagnie à Maurice, un peu délaissé, et voyait assez rarement ses cousines, emportées dans un tourbillon à la suite de Clelia. Ary réussissait à s'en dégager parfois, mais c'était pour s'absorber dans la composition de ces oeuvres musicales qui contribuaient, autant que son magistral talent, à lui acquérir une renommée universelle. Il semblait particulièrement joyeux lorsqu'il avait pu esquiver quelqu'une de ces réunions mondaines, et, en venant s'asseoir quelques instants près de Maurice, il disait gaiement:

— Encore une corvée d'évitée, aujourd'hui. Donna Clelia n'est pas une femme, en vérité, mais bien un mouvement perpétuel!

— Elle me fatigue! disait Maurice en pressant un peu son front entre ses mains. Autrefois, je la trouvais agréable et amusante, mais maintenant je ne puis plus supporter sa voix et je suis content quand je la vois disparaître. Cependant, elle est très aimable pour moi, ce qui m'étonne, car autrefois je lui ai entendu dire qu'elle n'aimait pas les gens malades.

Ceci cadrait bien avec ce que l'on pouvait deviner de la nature de la brillante jeune fille. Anita l'avait vue un jour, seule dans le vestibule avec sa tante, entraînant presque de force la pauvre dame souffrante en disant avec impatience:

— Bah! cela passera en marchant! N'allez pas faire la malade, ma tante, ce serait insupportable.

Et la bonne donna Ottavia, toute pâle de malaise, avait obéi comme de coutume à l'impérieuse petite créature. Mais, au retour, elle s'était alitée pour plusieurs jours, et la famille Handen avait pu admirer les soins touchants dont la dévouée Clelia avait entouré sa chère tante. Vêtue d'un délicieux déshabillé jaune pâle qui lui seyait admirablement, elle s'était installée près de son lit et il avait fallu l'en arracher pour la faire descendre un peu au salon.

Cependant, une indiscrétion de la femme de chambre de ces dames révélait à l'office que les jours de retraite avaient vu s'élaborer de nombreuses combinaisons de parures. Une vision de tulle rose, de dentelles et de fleurs s'était interposée entre le regard de la jeune fille et le lit de la malade, et la toilette destinée à rendre Clelia reine incontestée de la grande fête qui se préparait était éclose en son cerveau, un soir où, devant ses yeux, donna Ottavia brûlait de fièvre et gémissait sous l'étreinte d'une atroce migraine.

Il était, en effet, décidé qu'une soirée serait donnée dans la vieille demeure, non pas une soirée banale, mais une fête sous les tilleuls séculaires, avec des lanternes multicolores semées à profusion dans la verdure, des choeurs de chanteurs et de musiciens dissimulés dans les bosquets, et plusieurs atractions dues à l'esprit inventif d'Ulrich et de Léopold. Déjà les jardiniers élaguaient les buissons, répandaient du sable dans les allées caillouteuses et préparaient l'espace que devaient occuper les massifs de fleurs, décoration d'un jour qui transformerait l'aspect du jardin inculte. L'herbe rase couvrant la plus grande partie du sol serait un délicieux tapis pour les promeneurs, et un parquet volant donnerait toute satisfaction aux danseurs.

Tout cela avait été une joie et deviendrait inévitablement un triomphe pour l'organisatrice, à qui Mme Handen et Ary avaient donné carte blanche. Mais le jeune homme s'était formellement refusé à livrer l'orangerie aux fantaisies ornementales de Clelia.

— J'en aurais fait quelque chose de si délicieux! avait-elle murmuré d'un ton désolé, avec un regard qui eût charmé des pierres. Des massifs de palmiers, des traînées de lierre, des fleurs partout, puis des petites tables Louis XV pour le souper. Vous voyez d'ici l'effet produit!

— Je le regrette, signorina, mais je ne puis autoriser que l'on touche à l'orangerie, avait répondu Ary avec une extrême politesse, mais de ce ton absolu qui ne souffrait pas d'insistance.

Clelia l'avait boudé toute une soirée, mais, devant son imperturbable sérénité, elle avait jugé bon de revenir à son humeur ordinaire. Seulement Anita s'était demandé pourquoi, depuis lors, elle avait été honorée d'une malveillance plus accentuée de la part de l'élégante petite personne.

Aujourd'hui, la famille Handen était partie dès le matin pour le château de Volustein, à quelques kilomètres de M... La famille de Haguenau, propriétaire de cette antique demeure, se montrait littéralement folle du talent d'Ary, et les jeunes filles ayant eu, à diverses reprises, occasion de se rencontrer dans le monde avec les demoiselles Handen, il en était résulté des relations, assez espacées d'abord, mais devenues plus fréquentes depuis l'arrivée de Clelia. La jeune Italienne possédait une merveilleuse habileté pour s'insinuer partout et se rendre indispensable. Ce jour-là donc, les Haguenau avaient organisé une série de plaisirs champêtres pour lesquels la présence de Clelia avait été jugée nécessaire dès la matinée, et les membres de la famille Handen avaient été invités à venir profiter de l'ombrage plein de fraîcheur du parc de Volustein et du déjeuner pris sur la terrasse dominant la ville entière.

Tous étaient donc partis, sauf Ary et sa soeur aînée. Le jeune homme, prétextant son travail, ne devait arriver au château qu'à l'heure du déjeuner. Quant à Frédérique, par un caprice inexpliqué, elle avait refusé de se rendre à Volustein. De sa chambre, Anita entendait le piano résonnant sous ses doigts en une mélodie très douce, mais singulièrement triste. Puis le silence se fit subitement, et quelques instants plus tard, Frédérique entrait chez sa cousine.

— Je ne vous dérange pas trop, Anita? J'ai une nouvelle à vous annoncer. Vous plaira-t-elle? Je ne sais trop, car vous n'êtes pas coquette, vous ne désirez pas vous faire admirer, et c'est, après tout, le but le plus clair de ces plaisirs mondains. Enfin, pour parler brièvement, je vous préviens que vous pouvez préparer votre toilette pour la soirée prochaine où vous assisterez avec nous, cousine.

— Moi! s'écria la jeune fille avec stupeur. Quelle plaisanterie, Frédérique!

— Une plaisanterie? Mais, Anita, je suis très sérieuse! Nous avons tous trouvé qu'il était fort ridicule et absolument injuste de vous laisser en dehors de ces fêtes — et cela, non pas tant à cause du plaisir, très illusoire, à mon avis, que vous pouvez y trouver, que pour remettre au point, aux yeux du monde, la situation qui doit être la vôtre parmi nous. Vous vous étonnez de m'entendre parler ainsi, moi qui vous ai si souvent fait souffrir par mon dédain? Mais, Anita, on apprend beaucoup en quelques mois, on observe et... on souffre, murmura-t-elle avec amertume... Bref, nous ayons résolu de changer ce qui s'est passé jusqu'ici; mais, je ne sais trop pourquoi Ary n'a pas jugé bon de vous faire profiter des quelques soirées et réunions données par nous jusqu'ici. Il a tenu à attendre celle-ci, plus importante... sans doute, Anita, pour vous faire faire une véritable et solennelle entrée dans le monde, ajouta-t-elle en riant. Ma mère a fini par consentir après qu'Ary a eu invoqué son autorité de chef de famille, et, maintenant, de tuteur, puisque le vieux cousin qui avait accepté ce titre est mort. Il ne faudra donc pas vous étonner et vous contrister si elle se montre peut-être un peu plus... hostile envers vous.

Anita n'avait pas songé un instant à interrompre le petit discours de sa cousine. Elle était littéralement pétrifiée. A elle, à la dédaignée, la parente si rigoureusement tenue à l'écart on offrait de prendre part à cette soirée qui devait réunir la meilleure société de M...!

— Ainsi, c'est convenu, vous allez combiner votre toilette, qui sera chose exquise si j'en juge d'après votre goût en toutes choses?

Mais Anita secoua négativement la tête:

— Je vous remercie de votre généreuse initiative, chère Frédérique, mais... je ne puis accepter.

— Vous ne pouvez pas? Et quelles sont vos raisons?

— D'abord, je ne puis assister à cette soirée contre le gré ou seulement sur le consentement forcé de Mme Handen. Ensuite, je ne veux pas être une cause d'ennui pour vous. Bien des gens ne verront toujours en moi qu'une inconnue méprisée, ils me montreront leur dédain ou une curiosité malveillante, et cela pourrait rejaillir un peu sur vous.

— Ah! par exemple, voilà qui m'importe peu! Si vous saviez ce que je me soucie de l'opinion du monde! Mais rassurez-vous, Anita, dit-elle avec un fin sourire, j'ai idée que cela se passera autrement que vous ne le pensez... Ainsi, c'est oui?... Non, encore non!... Alors, j'emploie les grands moyens. Venez avec moi!

— Où me conduisez-vous, Frédérique? s'écria Anita en souriant et en essayant de résister à la main énergique de sa cousine.

Mais, sans répondre, Frédérique l'entraîna hors de la chambre, jusque devant une porte qu'elle ouvrit vitement. C'était le cabinet de travail d'Ary. Assis devant son bureau, le jeune homme travaillait assidûment, et un mouvement d'impatience lui échappa en entendant entrer...

Mais, ayant retourné la tête, tout mécontentement s'effaça soudain de sa physionomie. Il se leva avec vivacité en repoussant les papiers épars devant lui.

— Ary, je suis désolé de te déranger, mais j'ai recours à toi pour vaincre la résistance d'une jeune personne récalcitrante! s'écria gaiement Frédérique.

Ary regarda Anita en souriant:

— Qu'y a-t-il donc, petite cousine? Frédérique vous demande-t-elle une chose bien difficile?

— Très difficile. Et même impossible, Ary. Mais, Frédérique, quelle idée, avez-vous eue de venir déranger inutilement votre frère? Peut-être avez-vous coupé court à une inspiration qui ne pourra se retrouver.

— Non, non, rassurez-vous, Anita, dit vivement Ary. Et maintenant, Frédérique, qu'y a-t-il?

La jeune fille répéta le refus d'Anita et les raisons données par elle. Ary eut un hochement de tête accompagné d'un sourire énigmatique.

— Ce sont là craintes chimériques. Pour ce qui est de ma mère, j'espère qu'au fond de son âme elle reconnaît — ou reconnaîtra bientôt — la justesse de ce que nous lui demandons. Et d'ailleurs, Anita, il nous faut constater qu'en se désintéressant de votre existence morale, ma mère a perdu le droit qu'elle pouvait avoir à votre soumission. Quant aux ennuis que vous craignez, je dois vous dire qu'ils sont illusoires, et que la nièce du professeur Handen, présentée et entourée par sa famille, n'aura rien à désirer en fait d'égards.

— Mais je ne suis pas habituée au monde. Qu'irais-je faire dans cette fête, moi qui suis destinée à une existence modeste et solitaire? Oh! vous ne savez pas combien cela me coûterait, Ary! murmura-t-elle.

— Mais, Anita, comme vous êtes enfant! s'écria-t-il avec un sourire ému. Que pouvez-vous craindre? Enfin, il est de toute évidence que vous êtes libre, mais je... nous y tenions extrêmement.

Tout en parlant, il froissait machinalement une des feuilles de papier à musique éparses sur son bureau... Ce mouvement découvrit l'en-tête d'un manuscrit, et Frédérique, qui se tenait près de son frère, jeta un cri de surprise.

— "O Salutaris hostia!" lut-elle tout haut. Ciel! Ary, que deviendrait le malheureux Derdrecht s'il voyait ceci! Toutes les malédictions dont déborde son coeur charitable tomberaient sur toi, mon pauvre frère, qui ne osé écrire la musique de ce chant catholique!

Anita jeta un regard d'indicible étonnement vers son cousin. Quelque chose de très doux, une expression de pénétrant bonheur, avait illuminé un instant la physionomie d'Ary, mais, avec un peu d'impatience, il posa une feuille sur le manuscrit.

— Laissons M. Derdrecht tranquille, Frédérique; tu sais comme je me soucie de l'opinion de cet hypocrite... Eh bien! Anita, que décidez-vous?

— Si vous le voulez, Ary...

— Si je le veux!... interrompit-il avec vivacité. Mais, Anita, en pareil cas, ai-je le droit de vouloir quelque chose! Non, non, je vous l'ai dit, vous êtes absolument libre. Seulement, il me semble...

— Oui, je sais ce que vous allez dire: ce serait peut-être une lâcheté de ma part de reculer devant l'opinion et les paroles de gens qui m'importent si peu, après tout! J'irai donc, si vraiment vous croyez tous deux que cela ne puisse trop offenser Mme Handen.

— Mais non, tout se passera très bien, déclara Frédérique. Allons, nous te quittons, tu vas pouvoir reprendre ton travail.

— Malheureusement non... il faut que je m'habille pour aller là-bas! dit-il en passant une main impatiente sur son épaisse chevelure blonde. Ces Haguenau me sont assez peu sympathiques et je regrette que ma mère ait accepté pour mon compte cette invitation. Elle ne le fait pas d'ordinaire.

— Elle s'y est trouvée presque forcée par Clelia, laquelle, entre parenthèses, a donné en cette circonstance un petit accroc au parfait savoir-vivre dont elle se pique.

Ary leva les épaules avec irritation. Les jeunes filles s'éloignèrent, et, à la porte de sa chambre, Frédérique s'arrêta.

— Vous voyez comme j'ai eu raison de vous amener au tribunal d'Ary! dit-elle avec un léger sourire. Grâce à lui, nous vous aurons au milieu de nous, et, quoi que vous en disiez, vous y prendrez bien quelque plaisir... quand ce ne serait que d'entendre une poésie inédite de M. Ludnach.

Une singulière expression, mélange de joie et d'amertume, transformait soudain sa physionomie. Elle se pencha à l'oreille de sa cousine.

— Croiriez-vous, dit-elle âprement, que ces Haguenau ont invité aujourd'hui toute notre société habituelle, et qu'ils ont oublié seulement Joël Ludnach... parce qu'il est d'une humble, très humble famille, dit-on. Et ces misérables orgueilleux le considèrent comme un vulgaire histrion, bon à les amuser quelques heures et ensuite dédaigneusement mis de côté. Lui, si noble, si artiste, si délicatement bon! Et on voulait m'emmener chez ces gens!

Une émotion violente, haine et douleur mêlées, faisait trembler sa voix et contractait son visage. Elle se détourna brusquement et s'éloigna. Quelques instants plus tard, les sons du piano arrivèrent de nouveau aux oreilles de sa cousine. Seulement, c'était cette fois une harmonie étrange, tourmentée et incompréhensible comme l'âme de la musicienne.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste

"Sous l'oeil de Dieu", sous le regard privilégié de notre patron saint Jean-Baptiste, notre société, dont la caractéristique initiale fut d'être à la fois catholique et nationale, dont la préoccupation actuelle est de persévérer ainsi, recommençait, dimanche soir dernier, ses réunions mensuelles. Elle nous a permis de revivre ensemble les faits de 1930, grâce aux rapports du secrétaire, du trésorier et du bibliothécaire, et de charger l'avenir de nouvelle ambitions, grâce à la ferme volonté du président réélu, ainsi que des nouveaux officiers.

En acceptant la présidence, M. Marius Gatien nous a inspiré de nouvelles résolutions que le Père chapelain voulut bénir de tout coeur.

L'assemblée générale se termina par un vote de remerciement à l'ancien président; mais, suivit immédiatement la réunion du Comité de régie. Premier résultat: dès vendredi soir prochain, 16 janvier, le Comité se réunira de nouveau. Avis!

Voici les noms des membres du Comité de régie, élus pour 1931: M. Marius Gatien, président; M. le Dr P.-E. Laflèche, 1er vice-président; M. J.-A. Rhéaume, 2ème vice-président; M. J. Lavoie, organisateur; M. L. Lemire, trésorier; M. H. Sala, secrétaire; M. Ch. Courchaine, commissaire ordonnateur; M. J. Gauthier, sergent d'armes; MM. B. Léveillé et P. Villeneuve, vérificateurs; MM. O. Marquis, J. Carignan, L. Baudry, directeurs; M. M. Prud'homme, bibliothécaire; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., chapelain.

Partie de cartes

Le 18 janvier, il y aura une partie de cartes dans notre salle paroissiale; les familles Laflèche ouvriront la série 1931. Bienvenue à cette ouverture toute cordiale, toute canadienne-française!

Le dimanche suivant, 25 janvier, la partie de cartes sera organisée par les membres du Cercle Sacré-Coeur de l'A. C. J. C.

Notre ligue de quilles

La position des clubs devient de plus en plus serrée. La position des clubs parle par elle-même:

	G.	P.	Pts
Gervais	11	7	22
Gauthier	10	8	20
Léveillé	8	10	16
Sala	7	11	14

Un autre record a été brisé dans les dernières joutes: haute partie individuelle, H. Sala 263. Les prix du mois sont décernés à la demoiselle et au monsieur ayant la meilleure moyenne, avec handicap, pour les trois dernières rencontres. Voici les gagnants du mois: Mlle C. Regimbal, avec une moyenne de 170, et M. G. Léveillé, remplaçant L. Baudry, avec une moyenne de 212.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre ami M. Louis Baudry, qui vient de subir une opération, reprend des forces. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mercredi, à la salle de l'"Amicus Club", eut lieu l'assemblée régulière du mois de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Un assez grand nombre de membres s'étaient rendues. Un comité de nomination fut formé et les élections auront lieu le 4 février. L'assemblée sera précédée d'un lunch, probablement à l'hôtel Marlborough.

Mercredi prochain, 14 janvier, Mme Antonio Lanthier sera l'hôtesse au thé annuel de la Fédération. Nous devons de sincères remerciements à Mme Lanthier pour avoir généreusement mis sa demeure à notre disposition. Vous êtes toutes cordialement invitées; le Comité en charge compte sur un grand ralliement des membres. Le thé est de 3 h. 30 à 7 h., chez Mme A. Lanthier, 680, rue du Collège, Saint-Boniface, coin des rues Provencher et Collège. Le Comité en charge est composé de Mmes J.-H.-A. Dubuc, E. Sumner, D.-J. Léger.

Hermine FRAPPIER-LOVE,
Secrétaire.

Décès de Mme Aimée Gautier

Mme Aimée Gautier, qui demeurait à Winnipeg depuis 1882, est morte chez elle, 340, avenue Assiniboine, jeudi soir. Elle était la veuve de feu le capitaine Frédéric Gautier, ancien secrétaire privé de sir William Van Horne, président du Pacifique Canadien.

Depuis près d'un demi-siècle, Mme Gautier s'était intéressée très activement aux oeuvres de la paroisse de Sainte-Marie. Pendant la guerre, elle s'était aussi montrée très dévouée aux oeuvres d'assistance pour les familles des soldats. Les familles des réservistes français avaient été l'objet de ses soins de prédilection.

Mme Gautier appartenait à la vieille aristocratie de Québec. Elle était la fille de feu l'hon. Luc Letellier de Saint-Just, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec. En 1881 elle épousa M. Gautier et vint avec lui à Winnipeg lorsqu'il fut nommé chef du département des achats du Pacifique pour les lignes de l'Ouest. Il mourut en 1919.

Survivent à Mme Gautier, sa soeur, Mme A.-C. Taschereau, de Québec, et deux nièces, Mlles Renée Fraser et Eva Letellier de Saint-Just, qui vivaient avec elle.

Les funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale Sainte-Marie et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface. Mgr T.-W. Morton, P.D., officiait, assisté de MM. les abbés F.-X. Macaulay et R. Neary comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient: M. le juge en chef Prendergast, MM. Harold Smith, A.-J.-H. Dubuc, Leonard Hartley, M.-J.-A.-M. de la Giclais et J.-H. Bourgouin.

Nous prions la famille d'agréer nos respectueuses sympathies.

Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg

Rapport annuel de l'année 1930

L'année 1930, qui était la 40ème année d'existence de la Société, a été caractérisée par une meilleure assistance aux assemblées, par une action plus constante et par de nouvelles organisations qui n'ont pas manqué d'intéresser un plus grand nombre des nôtres à l'oeuvre si importante de notre société.

Nous avons tenu dix assemblées générales et deux du Comité de régie. Le nombre des membres en règle est actuellement de 106, dont 13 nouveaux. La société a eu à déplorer la perte de trois de ses membres: MM. Georges Germain, J.-A. Séguin et Pierre Parenteau.

A l'occasion du 25ème anniversaire de la paroisse du Sacré-Coeur, notre président, M. Gatien, a remis à la Commission scolaire la somme de $330, qu'il avait lui-même perçue des paroissiens.

Le club d'amusements a été ouvert durant huit mois de l'année.

Une des organisations les plus dignes d'encouragement est celle des conférences données aux membres et à leurs amis sous les auspices de la société. Les trois conférenciers qui nous ont honorés de leur présence et intéressés par leur causerie sont: M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education du Manitoba; M. Donatien Frémont, directeur de la **Liberté**, et M. le juge Roy, ancien président de la société. A eux nos sincères remerciements ainsi qu'à notre Père chapelain pour son dévouement et pour les chroniques de la société publiées dans la **Liberté**.

Parmi les autres faits ou actions dignes de mention, notons:

1. Des contributions au monument Darveau et au pique-nique des vieillards.
2. L'organisation de deux concours de "snooker" et de deux parties de cartes, dont une au profit de l'école.
3. Notre participation au bazar paroissial: installation, comptoir des rafraichissements et roue de fortune.
4. L'adoration nocturne du jeudi au vendredi saint.
5. La nomination de dix délégués au Congrès de l'Association d'Education.
6. Des abonnements à l'"Action Catholique" et à la **Liberté**.
7. La surveillance ou garde de l'église durant la messe de minuit.

Toutes ces diverses activités révèlent que la Société est bien vivante, bien plus, qu'elle avance dans la voie du progrès. Sans doute il y a encore beaucoup à faire, mais avec l'encouragement et l'appui d'un plus grand nombre de membres, nous espérons atteindre de plus près le but de notre société en groupant tous les Canadiens français de la ville en une société nationale bien organisée, forte et active.

Brunelle LEVEILLE,
Secrétaire.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher, No 2450

La ligue de quilles a repris ses joutes jeudi dernier, après des vacances d'un mois. D'après les points enregistrés au début de cette deuxième série, les joueurs paraissent être encore sous l'influence de la bonne chère du temps des fêtes. Rien de particulier à signaler chez les Gros Six, mais par contre, deux nouvelles figures remportèrent les honneurs de la soirée. Germain et Blanchard ont contribué largement à la victoire du Club Côté sur le Club Desjardins, en jouant comme des vétérans.

Suit le jeu détaillé:

Club Côté — Poulin, 444; Buote, 238; Germain, 499; Blanchard, 504; Côté, 138; handicap, 125. Totaux: 739, 687, 759—2185.

Club Desjardins — Blain, 398; Leduc, 397; Desjardins, 489; John Doe, 458; handicap, 50. Totaux: 645, 668, 579—1892.

Le Club Côté gagne trois.

Club Roy — Carrière, 410; Dostert, 373; Lanthier, 388; Roy, 391; handicap, 78. Totaux: 609, 598, 589—1796.

Club Gatien — Laurendeau, 431; Trudel, 372; Gatien, 445; John Doe, 401; handicap, 74. Totaux: 702, 578, 591—1871.

Le Club Gatien gagne deux.

* * *

Club Millette — Bergevin, 266; Picard, 415; Vermette, 401; Hébert, 151; Millette, 455; handicap, 127. Totaux: 644, 648, 774—2066.

Club Laroque — Dufault, 347; Mercier, 447; Laroque, 406; John Doe, 483; handicap, 88. Totaux: 589, 674, 684—1947.

Le Club Millette gagne deux.

Résumé

Haute partie individuelle: Germain, 216.

Hautes trois parties individuelles: Blanchard, 504.

Position des clubs

	G.	P.
Côté	3	0
Gatien	2	1
Millette	2	1
Laroque	1	2
Roy	1	2
Desjardins	0	3

Moyenne individuelle—Les Gros Huit

Desjardins	159
Grondines	159
Carrière	158
Millette	154
Roy	152
Leduc	151
Blanchard	149
Pelletier	148

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

En conciliation

— Voyons, Madame, dit le président du tribunal, quand votre mari vous a épousée, il vous aimait?

— Oh! oui, Monsieur, et je vous assure que son coeur battait fort.

— Et maintenant?

— Maintenant, c'est sa canne.

* * *

Les suites d'un rhume — Mme G. Masson, de Westfield, Mass., écrit: "Je devins très malade par suite d'un rhume. Je me sentais du mal partout et mon organisme entier semblait être dérangé, mon estomac ne pouvait plus même digérer un verre d'eau. Le docteur changea son médicament sept fois sans succès. C'est ensuite que je fis l'achat d'une bouteille de Novoro du Dr Pierre. Dès la première dose je fis la remarque de son bienfaisant effet et bientôt après il m'était possible de faire moi-même mes travaux d'intérieur. Je suis aujourd'hui très bien portante. "En cette saison où les rhumes sont nombreux, il est bon d'attirer l'attention sur cette excellente médecine herbeuse. Elle aide à débarrasser le corps des matières impures et augmente en même temps son pouvoir de résistance, ce qui en fait un remède de confiance contre toutes sortes de refroidissements et le rend aussi utile qu'un préventif. Ce n'est pas un article de droguerie, car des agents spéciaux le procurent directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.